



Rambouillet *infos*

Magazine de la ville de Rambouillet

Une ville qui s'anime

Des fêtes avant l'été! p.12

p.6 **Coup de projecteur**
2025 : un budget volontariste

p.20 **Une ville citoyenne**
CLSPD : prévention
et sécurité

p.22 **Dans ma ville**
Toiture solaire inaugurée
à St-Hubert



Mai/Juin
2025

n°340



Plan Local d'urbanisme : la révision adoptée p.10



Circulations douces p. 4



Fête du muguet : rendez-vous les 17 et 18 mai ! p.12



Alexiane Blejean et Ani Torosyan p.28

Directrice de la publication : Véronique Matillon • Directrice de la communication : Adeline Hébert • Rédaction : Pauline Leduc • Maquette & réalisation : Florian Poulain & Maxence Guilbault • Impression (sur papier recyclé, pelliculage de la couverture écoresponsable) : imprimerie RAS • Crédits photos : services municipaux, Henri Perrot, Pierre L'Excellent, Yoonseux, Elodie Barbe, RT communication (page 36), société Pinson (page 25) • Rambouillet Infos est disponible pour les non-voyants : Bibliothèque sonore 01 34 83 13 60 - 78@advbs.fr - www.bs-rambouillet.fr

Si vous rencontrez un problème de distribution, contactez : service communication, 2 place de la Libération - 78120 Rambouillet - 01 75 03 41 30 - rambouilletinfos@rambouillet.fr

Sommaire

p.4-5

REPORTAGE

Retour sur les différents aménagements mis en place par la ville, dans le cadre du plan Voirie, afin de favoriser des déplacements plus sécurisés et apaisés pour tous les usagers, notamment les cyclistes.

p.6-11

COUPS DE PROJECTEUR

Découvrez dans cette rubrique deux décryptages de projets phares pour les Rambolitains qui viennent d'être approuvés par le Conseil municipal; le budget 2025 de la ville - qui met en lumière la solidité de la gestion de l'année passée et esquisse les axes majeurs de la stratégie municipale - et la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), fruit d'un travail tant nécessaire que de longue haleine.

p.12-18

UNE VILLE QUI S'ANIME

Fête du muguet, Semaine de l'enfance, week-end Les pieds dans l'herbe, Fête de la musique, Bal d'été de la Lanterne... : ne manquez pas ces rendez-vous festifs qui vous accompagneront jusqu'à l'été. Envie de vous faire une exposition ? Foncez à l'exposition Ferdinand Parpan (Palais du Roi de Rome) dont les sculptures épurées transcendent le réel de ses sujets pour tendre vers leur essence même.

p.19-21

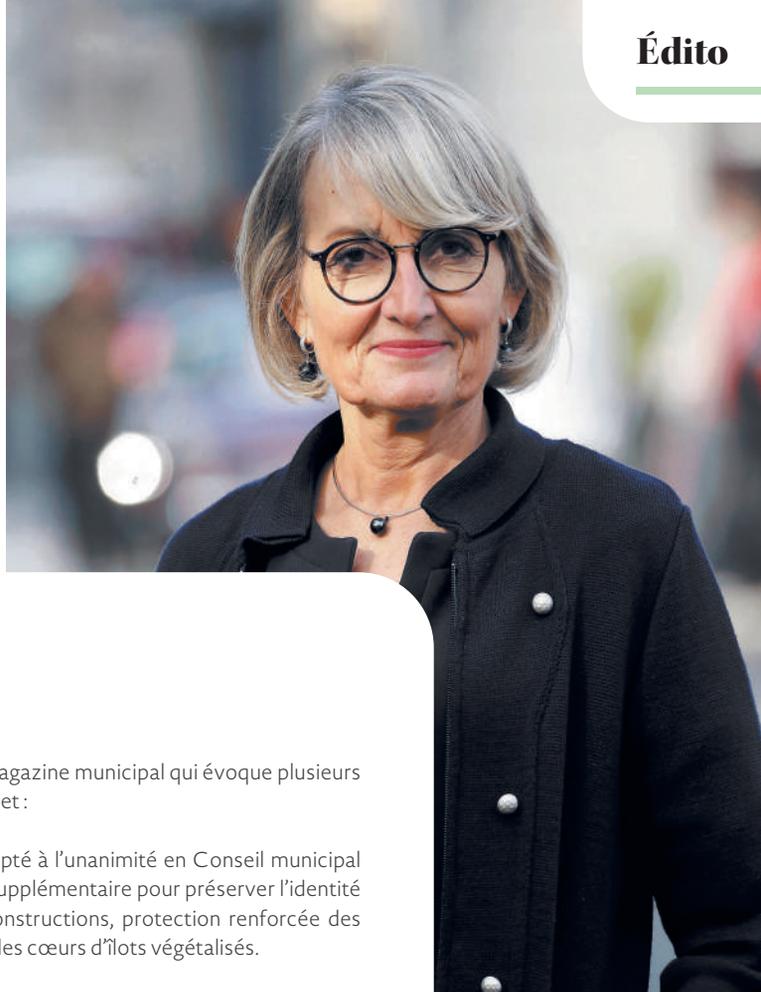
UNE VILLE CITOYENNE

Zoom sur le fonctionnement d'une instance essentielle à la préservation de la tranquillité publique : le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

p.22-31

DANS MA VILLE

Plongez dans les coulisses de votre ville avec des éclairages sur la nouvelle toiture solaire photovoltaïque de l'école Saint-Hubert, les chantiers du plan voirie et sur des projets d'aménagements paysagers issus du budget participatif. Découvrez aussi le portrait d'un duo de jeunes femmes - lauréates de la bourse Yes You can - qui développent un projet de médiation animale à visée du secteur médico-social et d'un service clé de la ville : le service funéraire.



Nos projets se concrétisent

Chères Rambolitaines, chers Rambolitains,

C'est un honneur de vous présenter ce nouveau magazine municipal qui évoque plusieurs points importants pour vous et la ville de Rambouillet :

- Notre nouveau Plan Local d'Urbanisme, accepté à l'unanimité en Conseil municipal et qui assure dès aujourd'hui une protection supplémentaire pour préserver l'identité de notre ville : limitation des hauteurs de constructions, protection renforcée des espaces naturels et agricoles et préservation des cœurs d'îlots végétalisés.
- Notre conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance : en collaboration avec de nombreux partenaires, nous travaillons quotidiennement autour de plusieurs axes (les jeunes, les violences intra-familiales, la tranquillité publique...) afin de préserver la tranquillité et la cohésion à Rambouillet. Un engagement qui porte ses fruits, la ville ayant constaté une baisse de 16% des atteintes à l'intégrité physique entre 2023 et 2024.
- La toiture solaire photovoltaïque installée sur la toiture de l'école de Saint-Hubert : 454 panneaux solaires qui produisent 202 000 kWh par an qui permettent d'alimenter une quinzaine de nos bâtiments communaux. 9,2 tonnes d'émissions de CO2 en moins chaque année !

Que de bonnes nouvelles pour nous tous qui s'ajoutent à de nombreuses autres concrétisations : la poursuite du « Plan Voirie », l'exposition « Parpan » ou encore le week-end « Les pieds dans l'herbe ». Sans oublier le maintien des fêtes traditionnelles telles que la fête du muguet et la fête de la musique.

Ensemble, continuons de cultiver ce qui fait le charme de notre ville, pour aujourd'hui et pour les générations à venir !

Véronique Matillon
Maire de Rambouillet



Circulations douces à Rambouillet :

DES AMÉNAGEMENTS AU SERVICE DE L'ESPACE PARTAGÉ

Dans le cadre du plan voirie en cours de réalisation dans la ville depuis 2024, une attention particulière est portée à l'aménagement de nouvelles voies cyclables, comme en témoigne la récente création d'une piste cyclable dans la rue Baumgarth. Un plan qui a également permis de penser les aménagements au profit de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Afin de favoriser des déplacements plus sécurisés et apaisés pour tous les usagers, la ville de Rambouillet et ses partenaires ont ainsi déployé une série d'aménagements en faveur des circulations douces. Parmi les mesures phares : la transformation de l'entrée du centre-ville avec l'installation de ronds-points à la hollandaise, garantissant une meilleure cohabitation entre cyclistes, piétons et automobilistes ; l'expérimentation d'une zone 20 rue de Gaulle pour limiter la vitesse et sécuriser les déplacements ; et enfin, la mise en place d'une signalétique spécifique pour mieux guider et protéger les cyclistes. Autant d'initiatives qui s'inscrivent dans une volonté de rendre la ville plus agréable et accessible à tous.

Nouveaux aménagements de l'entrée du Centre-ville, axe vers la Place Félix Faure



Nouveaux aménagements de l'entrée du Centre-ville, carrefour Tivoli, axe vers le lycée Bascan

Le réaménagement du centre-ville : un nouveau partage des espaces entre piétons, cyclistes et véhicules motorisés

Les travaux de réaménagement de l'entrée du centre-ville menés en 2024 et inaugurés à l'automne ont permis la mise en place de deux ronds-points dits à la hollandaise. Ce projet, d'un coût supérieur à un million d'euros, a nécessité six mois de travaux.

Le nouveau carrefour « Tivoli », situé au croisement de l'avenue du Général-Leclerc et de la rue Lenôtre rencontre un franc succès auprès des cyclistes. Également équipé d'un rond-point à la Hollandaise, le carrefour à proximité de la place Félix-Faure, est une révolution pour les différents usagers de la voie publique.

Conçu pour fluidifier la circulation en centre-ville et sécuriser les déplacements, ces ronds-points prennent en compte l'ensemble des usagers. Leur élaboration résulte d'une collaboration entre la municipalité et les associations, au sein de la commission dédiée aux circulations douces.

Jusqu'ici, la rue Lenôtre présentait de nombreuses difficultés : une chaussée à trois voies où cyclistes et automobilistes devaient cohabiter tant bien que mal, des stationnements en épi jugés dangereux, des embouteillages aux abords des établissements scolaires et des feux tricolores sources de ralentissements. Aujourd'hui, ce sont les abords du lycée qui sont ainsi entièrement repensés !

“

De par son ampleur et sa situation, l'aménagement de la rue Lenôtre est l'avancée la plus importante qu'ait connue Rambouillet en trente ans. Le retour de nos adhérents est positif.

”

Claude Lievens,

Association « Agir sur Rambouillet territoire pour les Circulations piétonne et cycliste »





Comment fonctionne un rond-point à la hollandaise ?

Ce carrefour giratoire s'inspire des infrastructures néerlandaises, où les aménagements cyclables sont largement répandus pour faciliter la cohabitation entre vélos et voitures. Il s'agit d'un rond-point où les voies dédiées aux cyclistes et aux automobilistes sont bien distinctes, avec une règle essentielle : la priorité revient aux vélos. Sur ces ronds-points à la hollandaise, les cyclistes (et les piétons) sont prioritaires aussi bien à l'entrée qu'à la sortie. Concrètement, deux cédez-le-passage successifs sont prévus : d'abord pour les piétons, puis pour les vélos. Ce n'est qu'après avoir franchi ces deux intersections que les voitures peuvent circuler normalement au centre du rond-point.



L'objectif de réaliser un espace partagé au profit des piétons et des cyclistes est atteint tout en permettant une valorisation de l'entrée de ville et une fluidité accrue de toutes les mobilités.



Philippe Coste,

Conseiller municipal, Délégué à l'environnement, aux déplacements et aux circulations douces

Expérimentation d'une zone 20

La ville de Rambouillet expérimente depuis novembre 2024 une zone 20 dans le cadre du réaménagement du centre-ville. Située rue De Gaulle, entre la place Félix Faure et la place de la Libération, cette zone vise à améliorer le partage de l'espace public en favorisant les mobilités douces.

Concrètement, les piétons et cyclistes y bénéficient d'un cadre de déplacement plus sécurisé, avec une priorité sur les véhicules. La vitesse y est limitée à 20 km/h et les piétons peuvent circuler sur la chaussée sans l'encombrer ni y rester statique. Cette initiative s'inscrit dans la définition d'une zone de rencontre selon l'article R 110-2 du Code de la route. A Rambouillet, la ville et ses partenaires ont choisi de ne pas appliquer la possibilité de circulation à double sens pour les cyclistes dans le cadre de cette expérimentation.

Panneau zone de rencontre situé à l'entrée de la rue De Gaulle



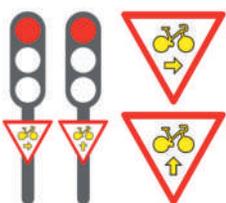
Marquage au sol situé à l'entrée de la zone 20 expérimentale



Mise en place de panneaux dédiés dans la ville, ici rue Lenôtre

Mise en place de signalétique dédiée à la pratique cycliste

La ville de Rambouillet met en place une signalétique dédiée aux cyclistes, essentielle pour améliorer la cohabitation entre les différents usagers de la route et fluidifier la circulation. Par exemple, le panneau M12a, qui autorise les cyclistes à tourner à droite même lorsque le feu est rouge, permet d'éviter des arrêts inutiles tout en garantissant leur sécurité. Ce type de signal favorise un meilleur partage de l'espace urbain en réduisant les conflits avec les véhicules motorisés et en encourageant l'usage du vélo comme mode de transport efficace et rapide. En complément, d'autres marquages spécifiques, telles que les bandes cyclables clairement délimitées, renforcent la visibilité des cyclistes et contribuent à un trafic plus fluide et sécurisé.



Connaissez vous la signification du panneau M12a ?

Cette signalisation installée sur les feux tricolores autorise le cycliste à franchir le feu rouge sans marquer l'arrêt, sous réserve de céder la priorité aux autres usagers, y compris les piétons.

Cette autorisation n'est valable que pour la direction indiquée par une flèche sur le panneau.

Attention, les cyclistes ne sont jamais prioritaires sur les autres usagers (piétons et véhicules motorisés).

2025 : UNE GESTION SAINNE POUR UN BUDGET VOLONTARISTE

Lors de sa séance du 10 avril, le Conseil municipal a approuvé le budget de la ville de Rambouillet pour l'année 2025.

Un vote essentiel puisqu'il détermine les grandes lignes financières à venir, met en lumière la solidité de la gestion de l'année passée et esquisse les axes majeurs de la stratégie municipale. Préservation d'un service public de qualité et de proximité, maintien du taux de subventionnement aux associations comme au CCAS pour accompagner les plus fragiles, investissements pour le quotidien des Rambolitains – voirie, Plan écoles, impulsion d'animations festives, soutien au projet de cinéma en centre-ville – mais aussi pour leur avenir en s'inscrivant dans une démarche de transition écologique : les orientations de ce budget 2025 viennent concrétiser les grands domaines d'actions engagés par l'équipe municipale depuis le début de son mandat.

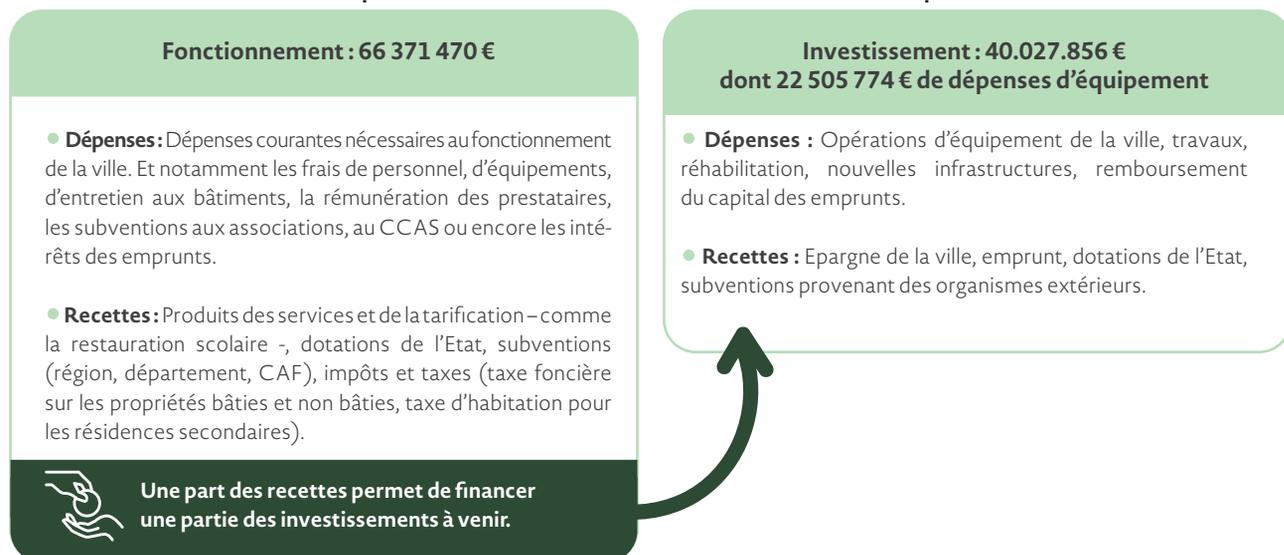
Réussir à concilier ambition, rigueur et prudence pour garder le cap : c'est sur cette volonté d'équilibre que s'appuie le budget 2025. D'autant que le contexte national et international apparaît particulièrement incertain en raison des diverses crises qui balayent le monde.

Un contexte incertain

- **PIB** : prévision de croissance faible à **+0,9%** en 2025
- **Inflation** : **2,1%** en moyenne annuelle en 2024 contre **4,9%** en 2023.
- **Déficit public** : **6,1%** du PIB estimé pour 2024, **5,5%** en 2023 et 4,7% en 2022. Une dégradation du déficit jugée « exceptionnelle et inédite » par la Cour des comptes.
- Poursuite de la baisse des dotations de l'Etat et participation des collectivités à l'effort national.

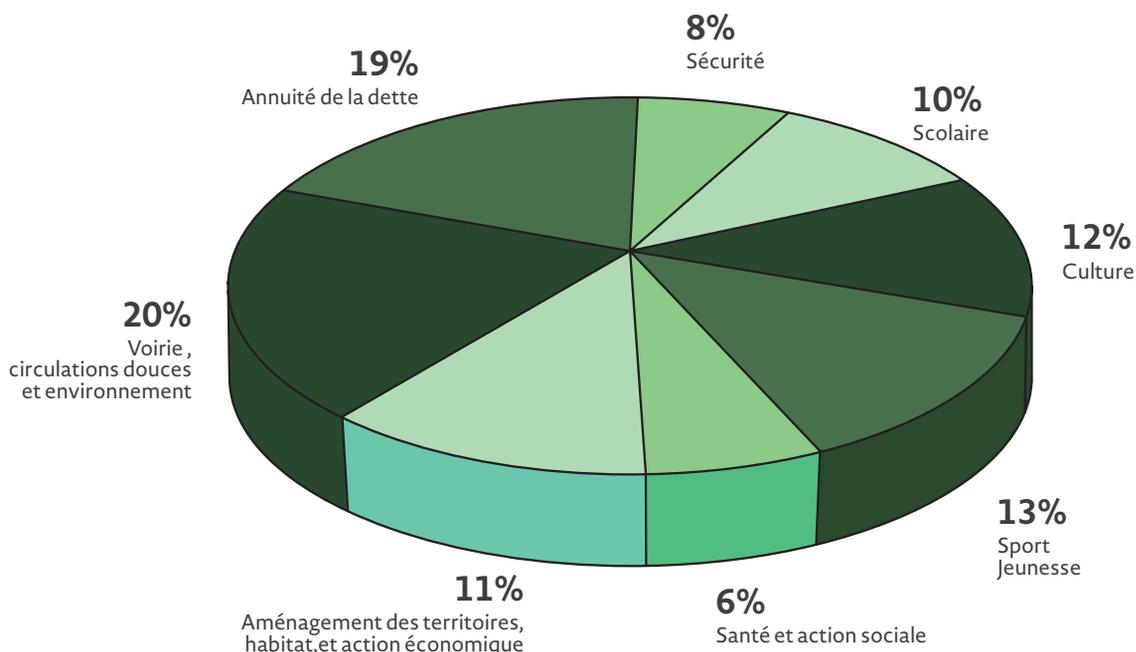
Budget 2025 : 106 399 326 €

Le budget d'une commune doit être voté en équilibre. Les recettes doivent donc être égales aux dépenses et ce à l'intérieur de chaque section (fonctionnement et investissement)



Focus sur les dépenses réelles* de fonctionnement et d'investissement

*Les dépenses réelles de fonctionnement se réfèrent à l'ensemble des dépenses courantes qui donnent lieu à un paiement à un tiers complétées par les intérêts des emprunts et les charges exceptionnelles. Les dépenses réelles d'investissement se réfèrent à l'ensemble des dépenses d'équipement qui donnent lieu à un paiement à un fournisseur complétées par les remboursements d'emprunts.





5,0 millions €

d'épargne nette prévisionnelle en **2025**
soit **183 € par habitant**



Contre **3,5 millions €** d'épargne nette prévisionnelle en moyenne pour les communes de notre strate, soit **105 € par habitant** *

**Un chiffre qui témoigne d'une bonne maîtrise des dépenses quotidiennes à caractère général malgré les incertitudes relatives au coût des fluides (électricité et gaz).*

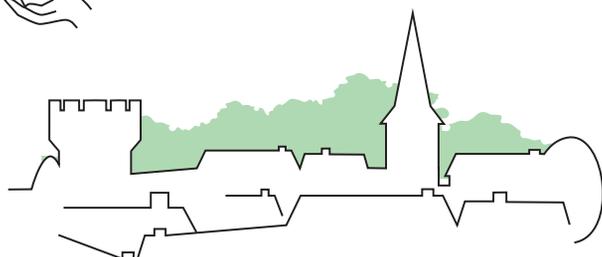


1,1 million €
de subventions aux associations

22,6 millions €
d'investissement annuel



Contre **10,1 millions €** en moyenne pour les communes de même strate



Le mot DE L'ÉLU

Quelle a été votre boussole pour constituer le budget ?

Dans la constitution du budget municipal, notre réflexion s'articule autour de 4 axes : la préservation de notre capacité à rembourser les emprunts, le renforcement de notre capacité d'épargne pour investir, la maîtrise des dépenses du quotidien de la ville tout en maintenant les taux d'imposition inchangés.

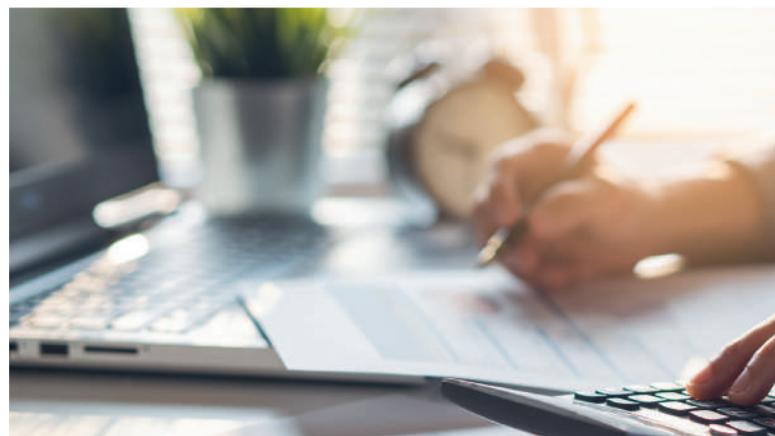
Quelle est la situation financière de la ville ?

La ville est dans une excellente santé financière et plusieurs indicateurs peuvent l'illustrer. L'épargne nette prévue en 2025 est supérieure à celle de la moyenne des communes de notre strate. Entre la somme que nous allons emprunter cette année, soit 2,6 millions et celle que nous remboursons dans le même temps, nous allons nous désendetter en 2025 puisque notre montant de remboursement va diminuer. Cela va nous permettre ainsi de conserver des marges de manœuvre. Par ailleurs, notre délai de désendettement est de 4,9 années. Ce chiffre est le véritable baromètre de la bonne santé financière de notre ville. Notre ratio est considéré comme « sain », bien loin des seuils d'alerte fixés à 10 ans par la chambre régionale des comptes. Ces chiffres rassurants sont le fruit d'un choix politique et courageux et d'une gestion rigoureuse de nos dépenses. Certaines collectivités sont dans une situation d'endettement préoccupante et doivent donc arrêter leurs plans d'investissement. Ce n'est pas notre cas !

Thomas Gourlan

3^e adjoint au Maire

Délégué aux Finances, aux mobilités et aux affaires intercommunales.



Investissements :

LES PRINCIPAUX PROJETS ILLUSTRÉS

Le Budget 2025 prévoit une enveloppe de 22 506 000 euros qui seront investis dans des projets visant à améliorer le quotidien des Rambolitains et à préparer l'avenir dans une perspective de transition écologique. Focus sur les principaux chantiers.



Plan Voirie : 3 774 000 €



Cinéma : offre transitoire et construction du Cinéparadis : 540 000 €



Requalification des espaces publics du quartier de Groussay : 480 000 €



Budget participatif : reconduction du montant annuel de 200 000 €



Réorganisation du service Etat-civil de l'Hôtel de ville : 440 000 €



Plan de modernisation du patrimoine communal : 1 875 000 €



Plan écoles : 2 665 000 €



Finalisation du chantier du CLAE Clairbois : 2 460 000 €



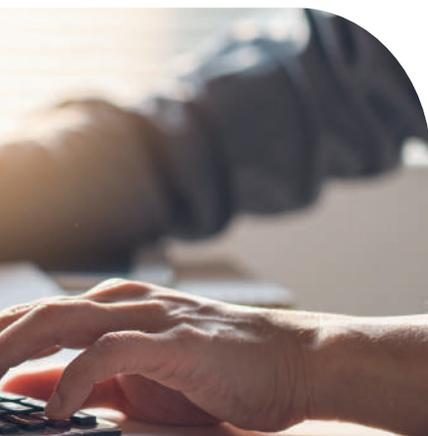
Aménagements pour les circulations douces : 400 000 €



Finalisation de la toiture solaire de l'école Saint-Hubert : 670 000 €



Finalisation du Grand plan de renouvellement de l'éclairage public : 475 000 €



Plan Local d'urbanisme :

LA RÉVISION ADOPTÉE

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) définit les grandes orientations d'aménagement et règlemente toutes les constructions de la ville. Sa révision était nécessaire pour prendre en compte les enjeux de la transition énergétique et répondre aux attentes de la population en matière de protection de l'environnement et de cadre de vie. Après un travail conséquent et une concertation, le nouveau PLU a été approuvé en conseil municipal le 6 mars 2025.



PLAN LOCAL
d'Urbanisme

Une révision nécessaire pour l'avenir de Rambouillet

Le conseil municipal de Rambouillet a prescrit en 2020 une révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette décision repose sur deux motivations principales : l'adaptation de la vision de l'équipe municipale pour l'aménagement du territoire et l'intégration des évolutions législatives intervenues depuis 2014. Après plusieurs années de travail et de consultation approfondie avec les Rambouillains et les personnes publiques associées, la révision n°2 du PLU de Rambouillet a été approuvée à l'unanimité par le conseil municipal dans sa séance du 6 mars 2025.

Le PLU : un projet de ville tourné vers l'avenir

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) détermine les règles d'occupation des sols sur le territoire d'une ville ou d'une intercommunalité. C'est le document que l'on consulte lorsqu'on veut construire ou démolir un bâtiment. Il constitue un « projet de ville » qui dessine le futur du territoire pour environ 10 à 15 ans.

Lors de la séance du conseil municipal du 14 avril 2022, un débat a eu lieu sur les orientations générales du projet de Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce projet est structuré autour de quatre axes principaux à partir desquels le travail de révision a été mené :

- Promouvoir la qualité du cadre de vie actuel et futur.
- Rambouillet, ville du bien-vivre.
- Affirmer le rayonnement de la ville et son dynamisme économique.
- Rambouillet, ville durable et responsable.



Les apports du nouveau PLU pour Rambouillet

Cette révision s'inscrit dans une approche globale de l'urbanisme à Rambouillet avec pour objectif principal le maintien de l'image et de l'identité de Rambouillet, ville à la campagne.

Par rapport au PLU antérieur, outre les mises à niveau réglementaires dues aux évolutions nationales en matière d'urbanisme, cette révision n°2 a abouti à un document prenant plus en compte les enjeux sociaux et environnementaux.

Protéger et renforcer la nature en ville

Ce nouveau PLU renouvelle le rapport à la nature et à la biodiversité, qui devient une préoccupation de premier rang. Ainsi, la préservation de la végétation en ville et de la perméabilité des sols est soutenue par la nécessité de conserver des espaces de pleine terre ou infiltrants. La plantation d'arbres est largement encouragée dans la plupart des zones. Les arbres existants sont plus protégés également. Certains sujets ont été repérés en tant qu'arbres d'intérêt local sur le territoire communal, tant pour leurs qualités paysagères que pour la biodiversité ; les projets qui compromettent leur survie seront refusés.

Pour un bâti plus adapté et performant

Concernant la construction, le travail sur la performance énergétique des bâtiments est incité pour un meilleur confort d'hiver comme d'été. Pour autant, la préservation du patrimoine de la ville y prend une part importante. Un des enjeux est souvent de transformer l'existant tout en conservant l'identité de la ville.



En savoir plus sur le PLU :
Plan Local d'Urbanisme Site Patrimonial Remarquable - Ville de Rambouillet



Le mot DE L'ÉLU

Qu'attendez-vous de ce PLU révisé ?

Le Plan Local Urbanisme (PLU) actuel illustre la volonté de la ville de Rambouillet de maîtriser son urbanisme. Aussi, cette révision s'inscrit dans une approche globale de l'urbanisme, incluant notamment la maîtrise des attributions de logements sociaux via des garanties d'emprunt. Cette maîtrise permet également de cesser de subir les choix des promoteurs en décourageant les projets immobiliers ne correspondant pas à l'image de la ville.

Avec ce PLU révisé, la municipalité pourra mener une politique soucieuse de préserver l'identité de la ville, les attentes de ses habitants en matière d'esthétique et de contrôle démographique et de garantir une évolution adaptée de la ville. Il est à noter qu'en 2025, la population restera relativement stable, passant de 26 816 habitants en 2021 à 27 696 habitants.

La municipalité réaffirme ainsi sa volonté de concilier respect des obligations légales et préservation du cadre de vie des habitants. Concrètement, ce PLU révisé permettra de préserver l'image d'une ville à la campagne, tout en protégeant son patrimoine et en faisant de la ville un lieu agréable à vivre.

Benoît Petitprez

5^e adjoint au Maire

Délégué à la transition écologique, à l'urbanisme, au patrimoine et au développement durable.



Fête du muguet :

RENDEZ-VOUS LES 17 ET 18 MAI !

La traditionnelle fête du muguet de Rambouillet revient le week-end du 17 et 18 mai. Le thème cette année : « à la découverte des fêtes du monde ». Le carnaval de Rio, la fête des couleurs en Inde, la fête des lanternes en Chine, en passant par la Saint-Patrick, venez fêter avec nous les cultures du monde et leurs célébrations !

Au delà de cette riche thématique, vous pourrez retrouver les habituelles animations de la fête du muguet. Et notamment le défilé de mode des commerçants rambolitains, le spectacle pyrosymphonique, la fête foraine, le corso fleuri - constitué de plus d'une dizaine de chars avec des animations tout au long du parcours -, le concours de chars, ou encore le concert de la société musicale de Rambouillet.

Couronnement de la Reine du muguet

Lors de la soirée du samedi, Tania sera officiellement couronnée reine du muguet 2025 après son élection lors de la nuit du muguet en janvier dernier. Eryne et Adeline, ses dauphines l'accompagneront.

Découvrez le programme !

Samedi 17 mai

A partir de 14h00 Rue de Gaulle piétonnisée

- 15h30 : défilé de mode, les commerçants fêtent le muguet dans la cour Palais du roi de Rome

Parc du château – site du Rondeau

- 22h00 : Couronnement de Tania, reine du muguet 2025 en présence d'Eryne et Adeline, dauphines
- 22h20 : Spectacle pyrosymphonique sur le thème « des fêtes du monde »

Dimanche 18 mai

Place Félix Faure

- 10h30 :
 - Prélude de la Société Musicale de Rambouillet
 - Accueil de la reine et de ses dauphines selon la tradition de la Saint-Hubert (par l'équipage de Bonnelles / Rambouillet)
- 10h45 : Départ du cortège vers l'église Saint-Lubin

Eglise Saint-Lubin

- 11h : Messe traditionnelle de Saint-Hubert sonnée par le Rallye trompes de chasse de Bonnelles

Jardin du Palais du roi de Rome

- 12h30 : Apéritif musical animé par le Rallye trompes de chasse de Bonnelles et la Société Musicale de Rambouillet

Rue Sadi Carnot (Croix de Lorraine)

- 14h30 : Départ du corso fleuri avec les chars du muguet.

Place Félix Faure

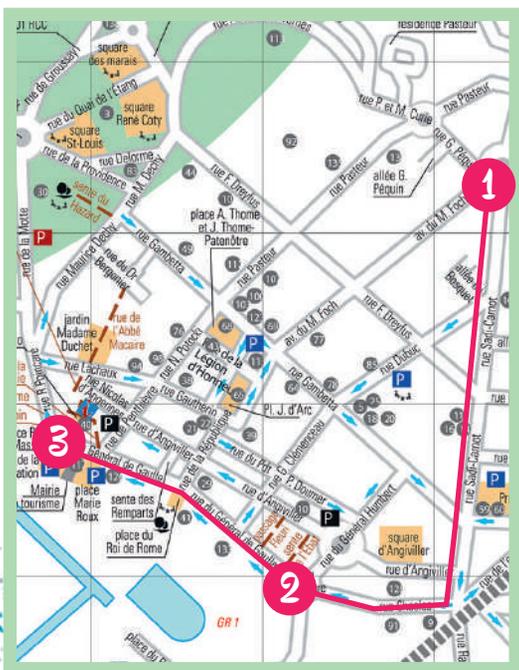
- 15h00 : Démonstration de capoeira (Capoeira Sensala)
- 16h : Arrivée devant le château du premier char
 - Concert de la Société Musicale de Rambouillet
 - Vote pour l'attribution des prix aux chars
- 17h30 : Proclamation des résultats du vote



Zoom sur le parcours du corso fleuri dimanche 18 mai

- 1 14h30:**
 - Rue Sadi Carnot - Croix de LorraineDépart du corso fleuri avec les chars du muguet.
- 2 15h00:**
 - Place Félix FaureDémonstration de capoeira par capoeira Senzala

- 3 16h00:**
 - Parc du Château16h Arrivée devant le château du premier char
17h Concert de la Société Musicale de Rambouillet
Vote pour l'attribution des prix aux chars



Musiques et animations :

Association des parents d'élèves des écoles du centre, Autour du manège, Cercle celtique Kan Breizh, Comité de jumelage Rambouillet/Great Yarmouth, Comité de jumelage Rambouillet/Torres Novas, Danse et vous 78, Les amis du poney club du Vieil Orme, Mission locale intercommunale de Rambouillet, Rallye trompes de Bonnelles, Rambouillet Sports Gymnastique Rythmique, Renaissance auto, Société Musicale de Rambouillet, Team anti harcèlement du lycée Bascan, Une rose un espoir, et les groupes musicaux et compagnies : au pays du soleil levant, bandas des bords de Marne, batucada carioca, french cancan et los bandidos de la muerte.

Les chars :

- Aéromodelclub
- Entente du Faubourg de Groussay
- Equipage Bonnelles/Rambouillet
- Guides et scouts d'Europe
- L'amicale franco-portugaise
- La ville
- Les Amis des Fêtes
- Rambouillet Roller Evasion
- Rambouillet Sport Pentathlon Moderne
- Renaissance Auto
- Ressources et vous

Fête foraine

Rues Leclerc et Lenôtre, parking du Rondeau et places Félix Faure, Marie Roux et de la Libération.

Vendredi 16 mai : 19h à 00h

Samedi 17 mai : 14h à 02h

Dimanche 18 mai : 14h à 22h



Tout au long de la fête du muguet, suivez nous sur les réseaux sociaux :



VilledeRambouillet



Mairie de Rambouillet



@Rambouillet_78



Semaine de l'Enfance 2025 :

UNE INVITATION AU RÊVE

Depuis plus de trente ans, la Semaine de l'Enfance constitue un rendez-vous incontournable pour les familles rambolitaines, un moment où la créativité, l'expression et la découverte sont mises à l'honneur. L'édition 2025, placée sous le thème «Rêves à travers la fenêtre», invite les enfants à explorer les frontières entre rêve et réalité à travers trois temps forts.

Des activités artistiques et ludiques

Tout au long du mois de mai, écoles et services municipaux se mobilisent pour proposer un programme riche et diversifié. Les enfants participent à un concours de dessins, dont les lauréats voient leurs œuvres sélectionnées pour annoncer les temps forts de l'événement. «Mes Premières Planches» permet aux élèves de la grande section au CM2 de monter sur scène à La Lanterne pour présenter leurs créations artistiques en lien avec le thème. Le Service Animation Jeunesse organise un grand jeu au Château d'eau, plongeant les participants dans un univers ludique et pédagogique. Le spectacle de marionnettes «Le rêve de Sarah et Lucas», en tournée dans les structures petite enfance, captivera les plus jeunes avant d'être présenté au public au Village de l'Enfance.

Village de l'Enfance : rendez-vous le 24 mai !

Clôture incontournable de cette semaine de l'enfance, le Village de l'Enfance rassemblera petits et grands pour une journée conviviale et festive. Jeux, ateliers créatifs et spectacles ponctueront cette rencontre au cœur du jardin du Palais du Roi de Rome. Les enfants pourront admirer les expositions de leurs propres œuvres et participer à des activités manuelles variées, dont la création, l'après-midi, d'une fresque en mosaïque aux côtés de l'artiste Sylvie Desseaux, en résidence dans la ville. Les deux représentations du spectacle de marionnettes à 11h et 16h30 émerveilleront le public, tandis que les ateliers d'arts créatifs permettront à chacun de laisser libre cours à son imagination.

Samedi 24 mai 2025 : 10h-12h30 et 13h30-18h 

Jardin du Palais du roi de Rome 

Les lauréats 2025 du concours de dessin:

Dessins de François-David L. (5 ans)
et Mila C-P. (5 ans)
CLAE du centre

Dessin de Noémie B. (5 ans)
CLAE maternel de la Louvière

Oeuvre collaborative de Stella T. (10 ans),
Célia F. (10 ans) et Julie S. (11 ans)
CLAE St Hubert





Les pieds dans l'herbe #3 : UN WEEK-END FESTIF ET BUCOLIQUE

Alors que l'été approche à grands pas, la ville de Rambouillet vous propose un avant-goût des vacances avec un week-end placé sous le signe de la détente, de la convivialité et du plaisir partagé.

Ainsi, les 14 et 15 juin prochains, le parc du centre de loisirs du Château d'eau accueillera la troisième édition du désormais incontournable événement « un week-end les pieds dans l'herbe ! ».

Durant deux jours, petits et grands pourront profiter gratuitement d'un large éventail d'animations ludiques, créatives et relaxantes. Les incontournables jeux en bois géants, les ateliers créatifs, les activités sportives et les fameuses bulles géantes rythmeront ces journées festives. Pour permettre à tous de rejoindre le site du Château d'eau, la ville et ses partenaires mettent à disposition des navettes gratuites.

Toujours plus de nouveautés !

Parmi les nouveautés attendues cette année, un fabuleux manège tout en poésie intitulé « Un tour du monde en ballon » viendra émerveiller le public. Véritable voyage musical mis en mouvement par des artistes, cette performance immersive promet d'embarquer les spectateurs, jeunes et moins jeunes, dans une aventure onirique et enchantée. Les plus petits auront également droit à un nouveau parcours : au fil des jeux, ils avanceront en toute sécurité et entreront dans de magnifiques cabanes en bois. Un parcours coloré de plus de 20 mètres. Autre nouveauté : le logo puzzle : une œuvre collaborative à créer tout au long de week-end.

Concert et restauration sur place !

Le public pourra également découvrir d'autres surprises au fil de l'événement. Le samedi soir, place à la musique avec le groupe Wanted Revival, qui fera vibrer le public au son des plus grands tubes pop-rock. Ambiance festive garantie !

Côté restauration, plusieurs foodtrucks seront présents tout au long du week-end pour combler les petites faims avec hot-dogs, pizzas et autres délices sucrés et salés.

Infos pratiques

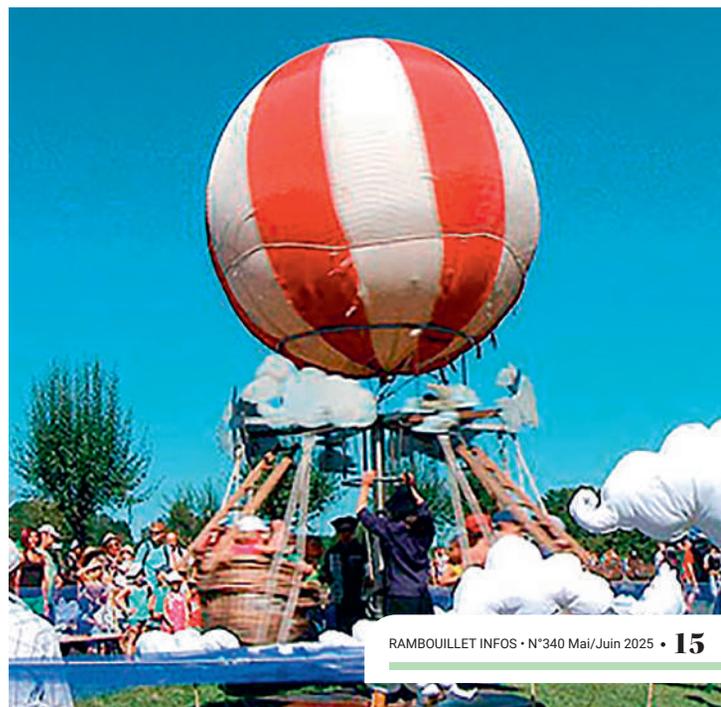
Parc du centre de loisirs du Château d'eau

Samedi 14 juin - 15h-23h : animations de 15h à 20h - concert à partir de 20h30

Dimanche 15 juin : animations de 13h à 18h

Navettes gratuites

Entrée libre et animations gratuites



A vos agendas :

VOS RENDEZ-VOUS DU DÉBUT DE L'ÉTÉ



Fête de la musique : samedi 21 juin

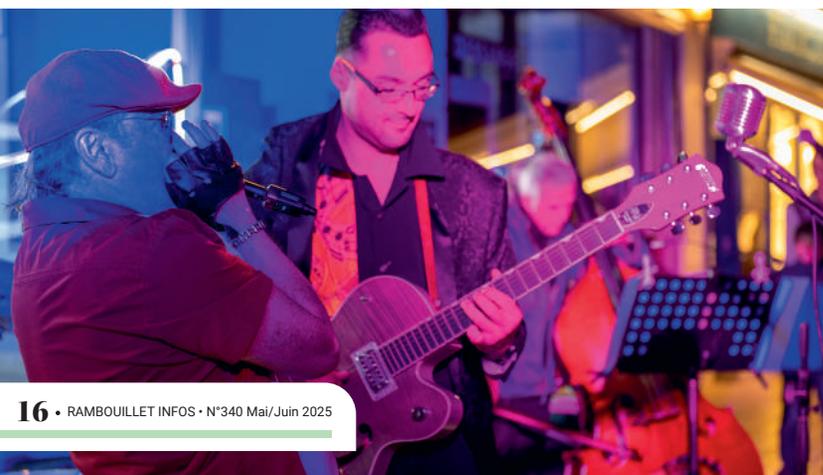
Cette année encore, Rambouillet va vibrer au rythme des musiques du monde entier. Le vendredi 21 juin, retrouvez la Fête de la Musique, un rendez-vous populaire, festif et gratuit, organisé par l'Usine à Chapeaux en partenariat avec la ville de Rambouillet.

Plus de 15 000 personnes sont attendues, avec 85 groupes déjà inscrits qui se produiront sur plus d'une vingtaine de scènes disséminées dans toute la ville. Le final, prévu entre 1h et 2h du matin, aura lieu sur la Place Félix Faure entièrement réaménagée.

Côté musique : rock, chanson française, pop, reggae, rap, sound system, chorales et ensembles classiques composeront une programmation riche et éclectique, de la rue Chasles jusqu'au Château de Rambouillet.

Les arts de rue seront également à l'honneur avec des performances de danse africaine, capoeira, fanfare, batucada, marionnettes géantes de l'AIDEMA, et des œuvres en peinture grand format réalisées en direct.

L'Usine à Chapeaux proposera en parallèle des stands de prévention santé, tandis que ses équipes jeunesse animeront la soirée en déambulant dans toute la ville.



Samedi 21 juin : de 20h à 02h



De la rue Chasles au château de Rambouillet



Programme complet en juin sur rambouillet.fr



Les voyages du mercredi

Profitez d'un moment convivial pour vous détendre en fin d'après-midi avec les enfants !

De nombreuses activités culturelles sont proposées par la médiathèque de La Lanterne, le palais du Roi de Rome, le Ramboltrain, le château de Rambouillet et l'Usine à Chapeaux.

Mercredi 25 juin

17h-19h, quartier de Groussay – Square Saint-Louis

Mercredi 2 juillet

17h-19h, quartier de Grenonvilliers – aire de jeux de Grenonvilliers

Mercredi 9 juillet

17h-19h, quartier de la Louvière – Centre de Loisirs

Mercredi 16 juillet

17h-20h, quartier de Groussay – Square Saint-Louis
Concert, animations et exposition

Mercredi 23 juillet

17h-19h, quartier de la Louvière – Centre de Loisirs

Bal d'été de la Lanterne

Comme chaque année pour clôturer la saison, La Lanterne organise son grand bal d'été dans le jardin du pôle culturel le samedi 28 juin à partir de 18h. Plongez dans l'univers vibrant du Funk Afro Beat lors d'une soirée placée sous le signe du rythme et de l'énergie. Au programme : concert du groupe Kinyonga, animation danse et DJ set soigneusement préparés pour vous faire groover. Que vous soyez passionné de musique ou amateur de soirée dansante, le bal d'été est fait pour vous !

Samedi 28 juin à partir de 18h 

Jardin du pôle culturel La Lanterne 



Viens comme tu es !

Le temps d'une après-midi, les guides conférencières Ville d'art et d'histoire du Palais du roi de Rome et les animatrices du château de Rambouillet vous proposent différents parcours, piétons et à vélo, pour (re)découvrir les jardins du château pendant une heure. Animations ludiques comme sensorielles compléteront les différents parcours adaptés pour tous... et à chacun son rythme !

Programme complet sur www.rambouillet.fr

Départ toutes les 30 min. Inscription obligatoire. Gratuit.

 Dimanche 29 juin, de 14h à 18h – Durée 1h environ

 Village départ, place Félix Faure

Soirées ciné en plein air : à vous de choisir !

Dans le cadre de la programmation estivale « Votre été à Rambouillet », la ville proposera deux projections de films en plein air avec Food-trucks et animations à partir de 19h30, film à la tombée de la nuit et transats à disposition. Il est proposé aux habitants de participer au choix des films parmi la liste suivante:

Vendredi 18 juillet: Terrain en herbe – rue de la Gommerie - à côté de l'école de la Gommerie.

Films proposés :

- Un p'tit truc en plus
- Le loup et le lion
- Wonka

Samedi 19 juillet: Esplanade Kennedy – rue du Muguet - terrain en herbe

Films proposés :

- Le sens de la fête
- Top Gun Maverick
- Astérix et le secret de la potion magique



Votez pour votre film préféré sur rambouillet.fr jusqu'au 28 mai.

Ferdinand Parpan : L'ÉMOTION DANS LA COURBE

Du 31 mai au 15 juin, le palais du Roi de Rome met à l'honneur Ferdinand Parpan (1902-2004) à travers une exposition de cet artiste français dont les sculptures épurées dégagent une force expressive et une grande simplicité, révélant l'énergie intérieure des sujets comme leur vitalité.

Dessinateur, peintre, graveur, sculpteur ; Ferdinand Parpan a voué son existence à son art. Solitaire, celui qui n'a jamais fréquenté les écoles d'art ou les milieux artistiques, a toujours refusé de s'enfermer dans les carcans des écoles ou des tendances. Disparu en 2004, l'artiste est aujourd'hui renommé pour ses sculptures aux volumes arrondis dont le style épuré aux lignes nettes et élégantes révèle l'essence de ses sujets.



Ferdinand Parpan (1902-2004)

-  Du 31 mai au 15 juin 2025
-  Palais du Roi de Rome
-  Entrée libre et gratuite

Un sculpteur en quête de perfection et de vérité

Fils d'un sculpteur ornementaliste sur bois d'origine italienne, Ferdinand Parpan commence très jeune le travail du bois après que son père a deviné ses capacités. Il tient d'ailleurs de lui une discipline et une humilité qui lui ont permis de tendre, inlassablement, vers la perfection technique. Bientôt il sculpte aussi bien le bois que les pierres, l'ivoire, la terre et le plâtre.

Doué d'un sens des formes et des rythmes, il est capable d'animer la matière qu'il travaille et d'insuffler à ses créations une étonnante vitalité qui touche à l'essence même des sujets. Parmi ces derniers, on retrouve des animaux, des nus, des musiciens comme de nombreuses œuvres religieuses, notamment un Christ en croix et une Vierge à l'enfant.



Focus sur 3 séries de sculptures :

A l'occasion de cette exposition, le palais du Roi de Rome met à l'honneur trois séries de sculptures de l'artiste :

● La série «Animaux»

Ferdinand Parpan cherche à exprimer la nature profonde de l'animal à travers une stylisation épurée. Son approche mêle abstraction et naturalisme, capturant le mouvement et l'attitude caractéristiques de chaque espèce.

● La série «Figures humaines»

Ferdinand Parpan célèbre la grâce des corps avec sensualité et élégance dans cette série de nus et de figures humaines aux lignes fluides et harmonieuses.

● La série «Musiciens»

Inspiré par le spectacle vivant, Ferdinand Parpan réussit à capter la tension du geste musical en jouant sur l'imbrication des formes et la fluidité des lignes. Ses œuvres transmettent une impression de mouvement et d'intensité, où la musique semble s'incarner dans la matière.



MISE EN PLACE DU **Plan canicule**

En prévision du Plan canicule - déployé du 1er juin au 15 septembre - les Rambolitains âgés de plus de 65 ans, isolés, handicapés, les femmes enceintes, les jeunes enfants ou simplement **les habitants désireux d'être accompagnés en cas de forte chaleur, peuvent s'inscrire au registre communal du CCAS**. Pour ce faire vous pouvez vous rendre sur place au 19, rue de Clairefontaine, ou contacter le CCAS par mail à ccas-rambouillet@wanadoo.fr ou téléphone au 01 34 83 84 18.

Le Tribunal de proximité de Rambouillet

RECRUTE DES CONCILIEATEURS DE JUSTICE BÉNÉVOLES

Les conciliateurs de justice ont vocation à intervenir bénévolement auprès des administrés afin de réintroduire le dialogue et les amener à essayer de trouver ensemble une solution amiable et pérenne au différend pouvant les opposer. Leur évitant ainsi d'avoir à saisir la justice. Ils sont notamment amenés à traiter de problèmes de voisinages, d'exécution de travaux, difficultés entre propriétaires et locataires ou encore droit de la consommation.

Les candidats bénéficient d'une formation à l'Ecole Nationale de la Magistrature et d'un stage de formation. Ils doivent posséder une expérience professionnelle juridique et/ou d'encadrement et une grande capacité d'écoute et de pédagogie.

Pour plus de renseignements ou si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter le Tribunal de Rambouillet à l'adresse mail suivante : accueil.rambouillet@justice.fr. Les candidatures devront être accompagnées d'un CV, d'une lettre de motivation et de tout document justifiant d'une expérience ou d'une formation juridique.

PARTICIPEZ À LA **Fête des voisins 2025 !**

Moment de partage et de convivialité entre riverains, la Fête des voisins est de retour pour une nouvelle édition le vendredi 23 mai prochain. Si vous souhaitez être accompagné dans l'organisation de cette soirée, dans votre rue ou votre immeuble, faites vous connaître auprès de la mairie qui pourra vous transmettre des supports de communication ou encore des invitations pour vos voisins. Rendez-vous à l'accueil de l'Hôtel de ville ou sur le site rambouillet.fr pour remplir le formulaire de demande.



TENIR SON CHIEN EN LAISSE EN SE PROMENANT : **un jeu d'enfant !**

A Rambouillet, comme dans beaucoup de villes de France, un arrêté permanent a été pris rappelant de tenir son chien en laisse dans tout l'espace public, incluant donc les parcs, les jardins publics, les espaces verts, les rues etc., au risque d'être verbalisé d'une amende.

En effet, un chien peut effrayer ou déranger les promeneurs, causer des problèmes avec les autres chiens, déranger la faune locale, détériorer les équipements et les espaces verts. Il risquerait aussi de s'égarer s'il s'éloignait trop et de s'exposer aux dangers de la circulation routière ou d'être conduit en fourrière.

A noter également qu'il est interdit de promener un chien non tenu en laisse dans les bois et les forêts en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin.

Concrètement quelles actions ont été menées en 2024 ?

Le travail du CLSPD se décline autour de 5 axes :

• Les jeunes :

Le programme local d'actions vise à repérer le plus en amont possible les jeunes exposés à la délinquance, les orienter vers des structures adaptées, mais aussi à renforcer la coordination entre les partenaires et à offrir, dès le plus jeune âge, une approche des notions gravitant autour de la citoyenneté.

Pour ce faire, les équipes peuvent s'appuyer sur le Passeport du civisme, lancé en 2018. Cet outil d'éducation à la citoyenneté permet d'impliquer les enfants de CM1 et CM2 dans la vie de leurs communes grâce à un parcours civique ponctué d'actions individuelles et collectives animées par les enseignants, des représentants des institutions, des acteurs locaux, et des ambassadeurs. Sur l'année scolaire 2023-2024, 235 élèves ont réalisé des actions individuelles, et 1724 des actions collectives. Les autres outils utilisés incluent les groupes de Veille Éducative et Sociale (VES), la prévention des jeunes et les mesures de responsabilisation, ainsi que les rappels à l'ordre et Travaux d'intérêts généraux (TIG). En 2024, six réunions du VES primaire ont abordé 18 situations, et trois réunions du VES secondaire ont traité quatre situations complexes. 57 jeunes ont bénéficié de la prévention, 71% d'entre eux ayant des problématiques familiales, 63% des problèmes scolaires et 43% des problèmes de santé.

• Les violences intra-familiales :

Un groupe de travail dédié a été créé en 2014 et en 2022, un comité technique et de suivi des situations complexes a vu le jour qui a notamment permis l'engagement de 34 partenaires dans une prise en charge pluridisciplinaire des victimes. Par ailleurs, la projection du film « Jusqu'à la garde », diffusé au cinéma Mégarama (La Lanterne), a permis dans la foulée, l'animation d'un débat ouvert au public, en partenariat avec France Victimes 78, l'association AJC et l'Aide Sociale à l'Enfance.

• La tranquillité publique :

Le CLSPD a créé des groupes de travail spécifiques avec les bailleurs, les syndicats de copropriété, les transporteurs et travaille en partenariat avec le Comité de suivi des SDF de la ville afin d'améliorer la tranquillité publique. En 2024, trois réunions ont été tenues pour chaque groupe, abordant des sujets tels que les troubles de voisinage, les squats, les dégradations, et les opérations anti-fraude.

• Les quartiers Louvière et Groussay :

Le programme d'actions spécifiques pour ces quartiers vise à lutter contre la délinquance et le sentiment d'insécurité en travaillant de manière transversale autour de plusieurs thématiques : sécurité publique, santé, culture, prévention et éducation, logement, environnement... En 2024, quatre réunions ont été tenues dans chacun des quartiers et ont notamment permis de faire le bilan des nombreuses actions menées telles que des ateliers de parentalité à Louvière et une résidence d'artiste à Groussay.

• La radicalisation et les dérives sectaires :

Un groupe de travail sur la radicalisation a été lancé en 2017, avec comme objectif, notamment, la création d'un observatoire local. Il a par exemple permis de mener des actions de sensibilisation auprès des responsables des centres de loisirs municipaux ou d'élus municipaux afin de mieux repérer et comprendre ce phénomène. Parallèlement un partenariat avec l'Association pour la Défense des Familles et de l'Individu victimes de sectes (ADFI Yvelines) a récemment vu le jour afin de sensibiliser la population aux signaux, dangers et mécanismes des dérives sectaires. C'est dans ce cadre que le cinéma Mégarama a accueilli, début avril, un ciné-débat autour du film « Les éblouis ».



Question À L'ÉLU

Quels objectifs pour 2025 ?

Lancé en 2013, notre CLSPD s'illustre par son efficacité et sa qualité, reconnues jusqu'aux autorités de l'Etat. Avec des résultats probants et des dispositifs efficaces, il fait figure de référence en la matière. Et ce, grâce à l'implication et à l'engagement sans faille des différents acteurs que je tiens ici à remercier. La Police Nationale relève d'ailleurs dans son bilan une baisse de 16% des délits en matière d'atteinte à l'intégrité physique entre 2023 et 2024. Pour 2025, nous continuerons donc à renforcer les axes existants : poursuite du déploiement de la vidéoprotection et de la dynamique de rapprochement entre la police et la population ; approfondissement du travail sur la prévention des violences intra-familiales et des dérives sectaires ; relance de l'accueil des TIG ; mais aussi création d'un groupe de travail spécifique au quartier de Grenonvilliers. Nous prévoyons par ailleurs d'intensifier les groupes de travail spécifiques qui permettent une collaboration active et efficace entre les différents partenaires. Un travail partenarial nécessaire afin de garantir la tranquillité publique à laquelle sont attachés les Rambolitains.

Alain Cintrat

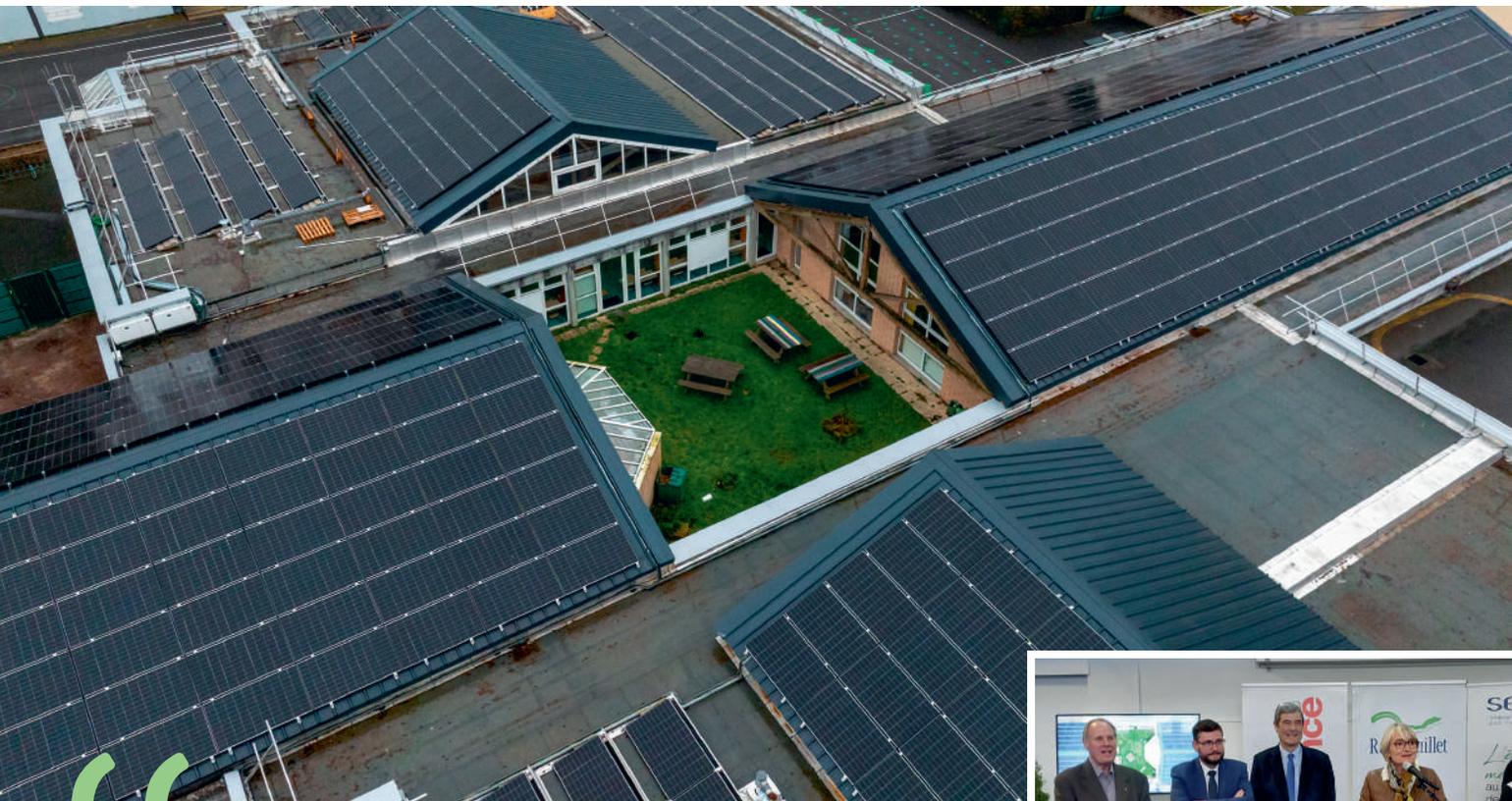
1^{er} adjoint au Maire
Délégué à la sécurité.



Ecole Saint-Hubert :

TOITURE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

Le vendredi 28 mars 2025, les élus du Syndicat d'Énergie des Yvelines et de la ville de Rambouillet ont inauguré la nouvelle production solaire photovoltaïque installée sur le toit de l'école Saint Hubert. Cette réalisation commune SEY/Ville marque une étape importante dans l'engagement de notre territoire pour la transition énergétique et la réduction de son empreinte carbone.



Cette toiture solaire photovoltaïque représente une avancée majeure dans notre engagement en faveur du développement durable, initié dès le début du mandat. Nous sommes fiers de contribuer activement à la transition énergétique intelligente et au respect de notre environnement, avec une vision résolument tournée vers l'avenir.

Véronique Matillon





Capacité de
204 kWc



900 m²
de panneaux



454
panneaux
photovoltaïques



202 000 kWh/an
produits

- 9,2 tonnes de CO₂
émis par an



Contribution à l'alimentation en électricité d'une quinzaine de bâtiments communaux dont :

- Ecoles : Saint-Hubert, la Gommerie, La Louvière
- Pôles sportifs et culturel : Stade du Vieux Moulin, La Lanterne
- Bâtiments communaux : Hôtel de ville et Centre technique municipal La Vènerie

Avantages du projet

- Production d'une énergie propre, locale et renouvelable
- Autoconsommation de la production par les bâtiments de la ville de Rambouillet
- Contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Valorisation de l'immobilier en intégrant une solution énergétique durable
- Matériel installé provenant de France et d'Allemagne.

La production d'énergie sur la toiture de l'école St Hubert visible en temps réel

Un panneau d'affichage a été installé à l'entrée de l'école pour permettre à l'ensemble des Rambolitains de suivre, en temps réel, la production d'énergie de la toiture solaire. Il reflète la performance de cette installation, offrant ainsi un aperçu concret de l'efficacité et du potentiel de l'énergie solaire.



Une provenance du matériel installé 100% UE

- des panneaux solaires photovoltaïques fabriqués par la société Voltec, basée en Alsace
- des onduleurs produits par la société SMA, basée en Allemagne
- des systèmes d'intégrations pour pose des panneaux sur toiture produits par la société Novotegra, basée en Allemagne
- des équipements électriques (armoires, disjoncteurs, câbles...) fournis par Schneider, basée en Ile de France.

Le SEY, maître d'ouvrage, a confié la construction de cette toiture solaire à l'agence SPIE basée à Cergy, experte dans le domaine des énergies renouvelables. Engagée dans la durabilité et la transition énergétique, l'entreprise a su proposer au SEY une solution technico-économique performante pour être adjudicataire de la consultation.

Ce projet s'inscrit dans un objectif plus large du SEY visant à participer activement à l'accélération du développement des EnR.

Enfin, il est noté que le SEY s'engage vis-à-vis de la ville de Rambouillet à plafonner le prix de cette électricité locale à 95 € HTT/MWh.



Plan Voirie

Le plan voirie d'un montant de 6 000 000 d'euros, engagé par la ville de Rambouillet depuis 2024, se poursuit avec la rénovation de nouvelles voiries. Focus sur les chantiers en cours.

Fait

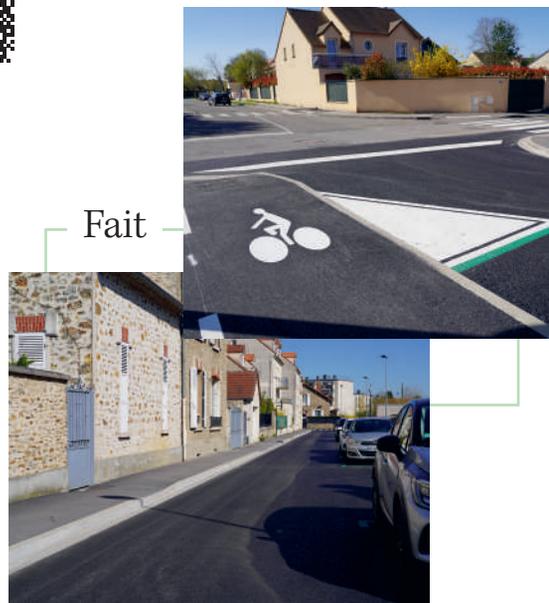


Rue du Clos Batant : les travaux sont terminés

- 2^{ème} tranche située entre l'avenue de la Clairière et la rue du Vieil Orme
- 540 000 € engagés
- Requalification complète de la rue
- Modification du stationnement existant
- Mise aux normes PMR des trottoirs du quai de bus ainsi que des passages piétons



Fait



Rue Baumgarth

255 000 € engagés

- Réfection de voirie et des trottoirs
- Création d'une piste cyclable
- Enfouissement des réseaux

Campagne de réfection de nids de poule

- Rues concernées par la campagne du mois de mars
- Rue Clémenceau
- Rue de la Prairie
- Rue Paul Doumer (Portion entre la rue Clémenceau et la rue Humbert)
- Rue de la Fosse Jean

- Résidence Pasteur
- Rue d'Angivillier (Entrée parking souterrain des Vignes)
- Rue de Clairefontaine (portion entre le rond-point Demange et le rond-point Poteau des trois seigneurs)
- Rue du champ de courses
- Rue du petit Gril (jusqu'au parking du champ de course)

Fait

En cours



Rue Sadi Carnot

193 000 € TTC engagés

Nature des travaux :

- Réfection de la chaussée entre la rue de Madame de Maintenon et la rue Gambetta
- Renforcement de 350m² de chaussée
- Remplacement de 2 600m² de la couche de roulement

Projet retenu par les habitants



En cours

Requalification du quartier de Groussay : choix des nouveaux jeux de l'aire de jeux

Dans le courant du mois de mars, une concertation a été menée avec les habitants du quartier de Groussay pour choisir les nouveaux jeux de l'aire de jeux du square des Marais qui sera entièrement rénovée.

Pour cette deuxième phase de travaux comprenant le périmètre du 4 au 12 rue des Marais et du square de la Providence, la réfection de 2744m² de voiries et de stationnements se poursuivra jusqu'en juin.

Zoom sur le pommier arbre à cabane

Ce pommier cabane offre une grande richesse d'activités ludiques qui inciteront les enfants à jouer grâce à diverses possibilités d'escalade, de jeu dramatique et de jeu social. Il comprend une plateforme, des panneaux de jeu, une maisonnette, un mur d'escalade, un hamac, un toboggan et un poteau pompiers !

Aménagements paysagers :

3 PROJETS PARTICIPATIFS EN COURS

La ville de Rambouillet met un point d'honneur à promouvoir la démocratie participative afin que chaque Rambolitain puisse devenir acteur de sa commune. Dans cette optique, la mise en place des budgets participatifs depuis le début du mandat a permis la concrétisation d'une cinquantaine de projets citoyens dans l'ensemble des quartiers de la ville. Aussi, en cohérence avec son Plan voirie et sa volonté de végétalisation de l'espace public, la ville de Rambouillet mène actuellement et jusqu'à l'automne, trois projets issus des votes des habitants pour un montant total de 140 000 €.

Aménagements paysagers : 3 projets dans votre quartier

Conformément aux résultats des votes du budget participatif, trois projets d'embellissement du quartier de la Clairière seront prochainement concrétisés.

Les projets consistent à l'aménagement du square de l'école de la Ruche, de la promenade du chemin aux vaches et de l'esplanade de l'allée des Vignes.

Confiés à l'entreprise Pinson, ces travaux seront menés en deux phases - à partir de avril, puis à l'automne - pour un montant total de 140 000 €.

Des projets alliant embellissement, végétalisation et participation citoyenne qui s'inscrivent dans une perspective de transition écologique et d'amélioration du cadre de vie.



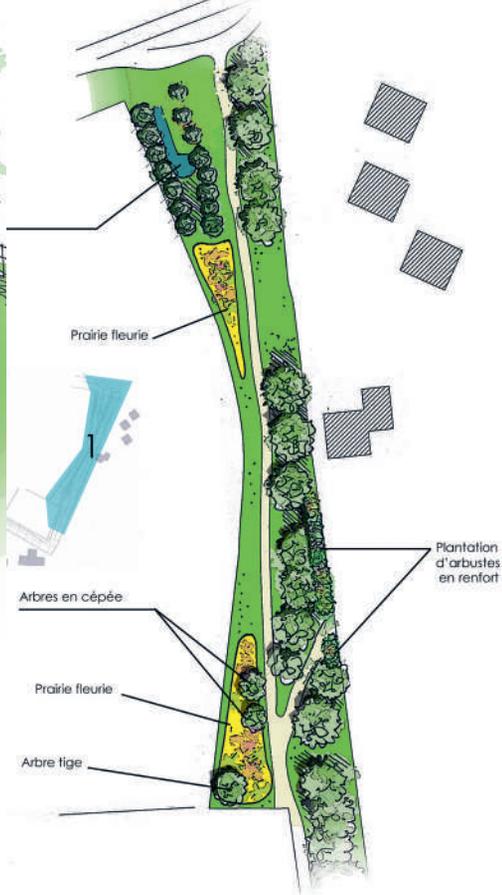
Aménagement de l'esplanade de l'allée des Vignes

Suppression du bitume, installation d'une surface desimpermeabilisée (environ 1000m²) végétalisée, plantation d'arbres et de prairies fleuries avec création de cheminements perméables et mise en place d'espaces de détente. Renaturation, création d'une promenade paysagère et création d'espaces de détente ombragés.

Montant du projet : 75 000 €

Date des travaux : printemps et plantations en automne 2025

Durée prévisionnelle des travaux : 8 semaines pour les travaux d'aménagement



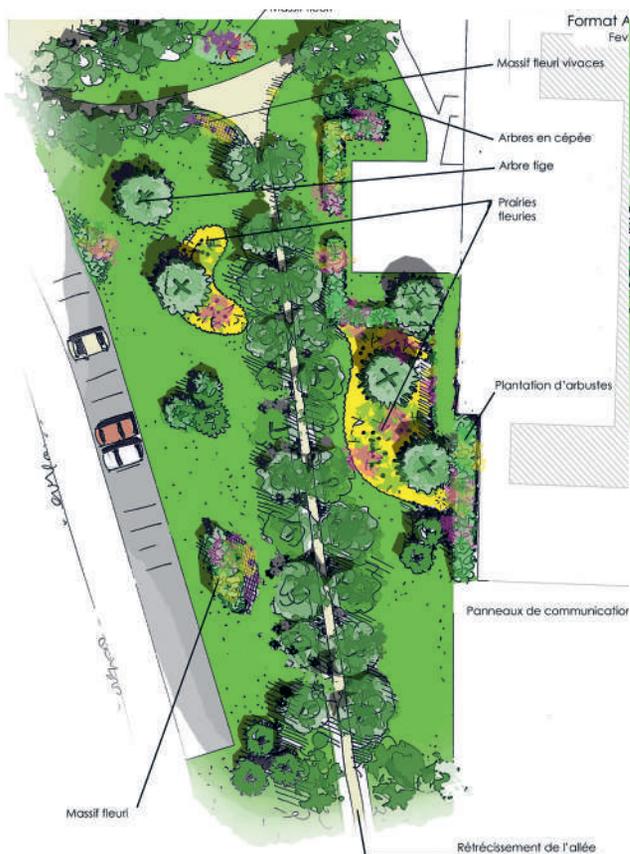
Aménagement de la promenade du chemin aux Vaches

Plantation d'arbres et d'arbustes, prairie fleurie.
Création d'un parcours de découverte et de sensibilisation sur le monde végétal et la biodiversité.

Montant du projet : 45 000 €

Date des travaux : printemps et plantations en automne 2025

Durée prévisionnelle des travaux :
5 semaines pour les travaux d'aménagement



Aménagement du square de l'école la Ruche

Plantation d'arbres et d'arbustes, massifs et prairie fleurie.
Création et aménagement d'un espace de biodiversité.

Montant du projet : 20 000 €

Date des travaux : printemps et plantations en automne 2025

Durée prévisionnelle des travaux :
4 semaines pour les travaux d'aménagement

ALEXIANE BLEJEAN ET ANI TOROSYAN :
**mettre l'animal au cœur
du lien social**



Lauréates de la bourse Yes you can, Alexiane Blejean et Ani Torosyan, développent un projet de médiation animale à visée du secteur médico-social. Plus qu'un duo, les deux jeunes femmes, accompagnées de leur associé à 4 pattes, ont déjà animé à la Bergerie nationale des ateliers à destination de femmes victimes de violence intrafamiliale et espèrent pouvoir en proposer d'ici l'été dans les EHPAD et établissements accueillant des personnes handicapées.

Rompre l'isolement des personnes en difficulté en s'appuyant sur l'intelligence émotionnelle des animaux, pour les aider à retrouver du lien social, et par là même une certaine forme de confiance en eux et en la relation humaine : tel est l'objectif du projet de médiation animale porté par Alexiane et Ani.

Lauréates de la bourse Yes You can

Un projet que ces deux jeunes femmes, travaillant dans le secteur médico-social du territoire – éducatrice de jeunes enfants en protection de l'enfance pour la première et assistante sociale pour la seconde –, souhaitent articuler avec leurs pratiques professionnelles respectives. Tout en le déclinant, ensemble, à des publics variés par le biais d'ateliers.

Une idée qui a séduit le jury de la bourse Yes You Can dont elles sont sorties lauréates en 2023. Pour rappel, cette initiative, portée depuis 2021 par la mairie et la Mission Locale, en partenariat avec le lycée Louis Bascan et l'Usine à chapeaux, vise à soutenir des projets individuels d'insertion professionnelle de jeunes âgés de 16 à 25 ans, favorisant ainsi l'égalité des chances. A la clé pour le binôme, un accompagnement personnalisé et une enveloppe de 5000 euros pour concrétiser leur idée.

Un associé à 4 pattes

« En réalité, nous ne sommes pas deux mais trois » rectifie malicieusement Alexiane. Et leur associé répond au doux nom de Teddy. Ce berger créole de 4 ans, adopté par la jeune femme en 2021 qui le surnomme affectueusement « mon bébé des îles », est d'ailleurs au cœur de leur projet. Voir le point de départ.

Si rien ne les prédestinait à se lancer dans cette aventure – enfant, l'une rêvait de devenir professeur d'escalade et l'autre détective privée –, l'amour des animaux, conjugué à l'envie d'aider les autres en ont constitué le terreau. « Depuis petite, je rêvais d'avoir un chien ; j'ai découvert la médiation animale lors de mes études et pouvoir la pratiquer n'était qu'un rêve jusqu'à l'adoption de Teddy », raconte Alexiane. C'est aussi au cours de sa formation qu'Ani a entendu parler pour la première fois de la capacité qu'ont les animaux, en particulier les chiens, de « ressentir des émotions et des énergies que nous, humains, ne percevons pas forcément ». « J'ai éprouvé concrètement les bienfaits de la médiation animale lors d'un stage où j'ai vu des personnes s'ouvrir, réagir positivement et se détendre en présence de cochons d'inde », se souvient celle qui a ensuite décidé d'y consacrer son mémoire de recherche.

Réparer le lien entre les vivants

Les deux associées deviennent amies en intégrant le groupe de théâtre de la Mission Locale et découvrent alors leur intérêt commun. Très vite, l'idée de postuler au dispositif Yes You Can s'impose et c'est ensemble qu'elles l'emportent. Si rien ne les force à effectuer une formation, la médiation animale n'étant pas reconnue comme un métier à proprement parlé, elles décident de passer l'Attestation de connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques (ACACED) qu'elles financent grâce à l'argent de la bourse.

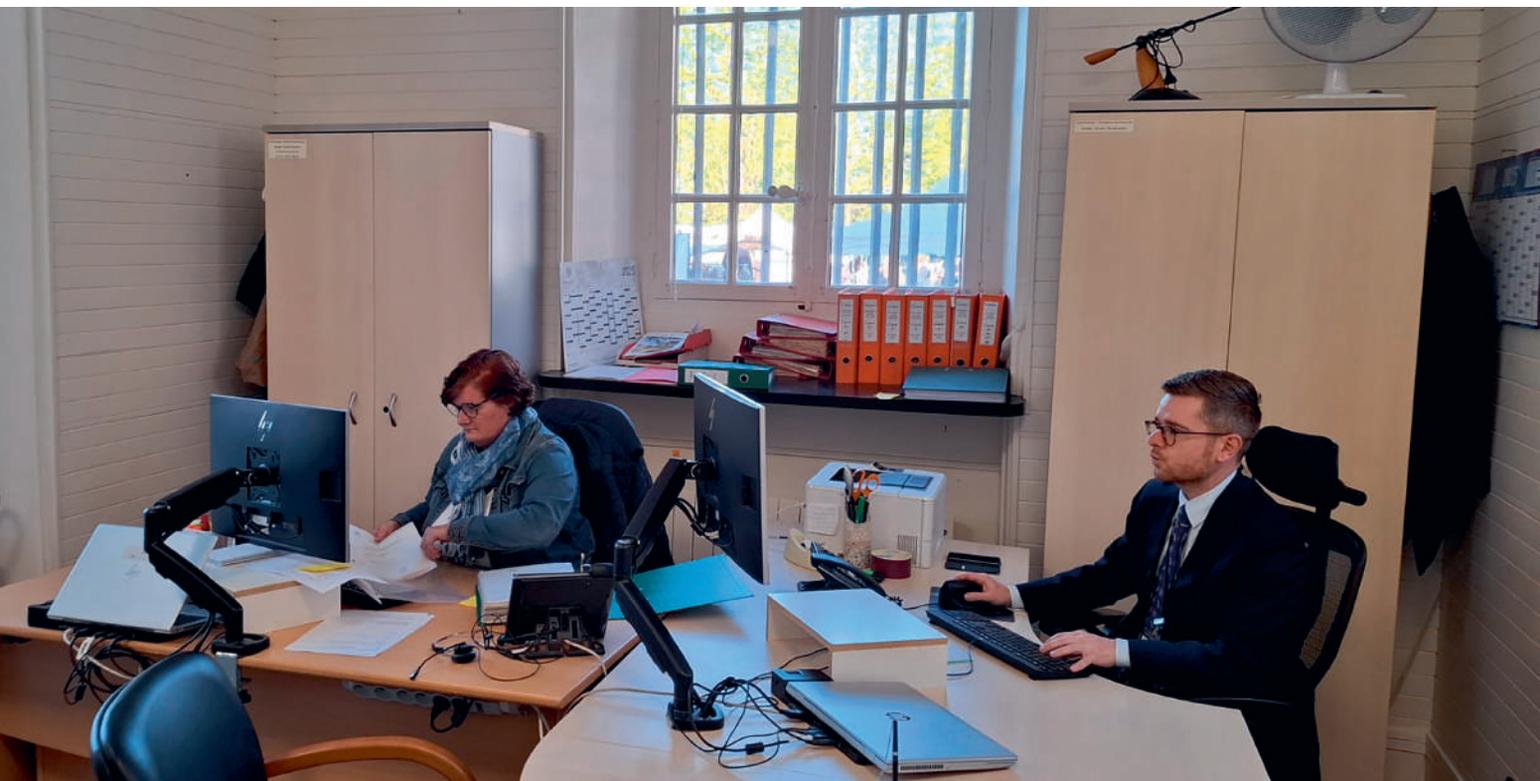
Cette dernière leur a aussi permis d'animer, l'an passé, leurs premiers ateliers à destination des femmes victimes de violences intrafamiliales, portés par la ville à la Bergerie nationale. Avec Teddy, elles ont proposé aux participantes des modules mêlant « parcours de confiance » avec le chien, temps de relaxation et jeu de cartes autour des émotions. « L'une des personnes nous a raconté que le comportement de Teddy, qui a pris peu à peu confiance au cours de la séance, avait agi comme un effet miroir de son propre comportement et de ses peurs lorsqu'elle est en public », raconte Alexiane.

Un baptême du feu bouleversant qui a ouvert la voie à d'autres animations qu'elles assurent dans leurs métiers respectifs. En mars, Alexiane a ainsi pu animer avec Teddy un atelier à destination des enfants de 6 à 12 ans, avec une psychologue spécialisée dans la protection de l'enfance. Après la validation de leur formation, le duo souhaite créer sa propre entreprise et proposer ses services aux EHPAD et établissements accueillant des personnes handicapées mais aussi aux structures de la petite enfance ou de la protection de l'enfance du territoire. Avec un objectif : offrir une approche bienveillante et thérapeutique aux publics fragiles ou vulnérables.

Au cœur de la vie municipale :

LE SERVICE FUNÉRAIRE

Rattaché au service Etat-Civil-Citoyenneté, le service funéraire accueille le public afin d'accompagner les familles dans les démarches après le décès d'un proche, assure le suivi des opérations funéraires et supervise l'entretien comme l'aménagement des cimetières. Focus sur un service essentiel de la ville qui met l'humain au cœur de ses actions.



Au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville, le bureau du service funéraire accueille chaque jour le public.

Empathie et écoute : les clés de l'accueil du public

Dans un bureau dédié favorisant la confidentialité dont l'ambiance tranche avec l'agitation du reste du service Etat-civil, actuellement en travaux, deux agents travaillent à accompagner les familles dans leurs démarches. Déclaration de décès, renseignements sur les démarches à accomplir, sur les cimetières ou l'achat de concessions... : le binôme est souvent confronté au chagrin et au désarroi des proches face au décès d'un des leurs. Formé à l'accueil des publics endeuillés, le responsable

du service et sa collègue mettent l'empathie et l'écoute au cœur des entretiens afin d'accompagner au mieux, et avec tact, les personnes dans ces moments difficiles.

Leurs missions se découpent autour de deux axes complémentaires : la gestion des démarches liées aux décès ainsi que la supervision de l'entretien et de l'aménagement des cimetières.



En 2024



Les démarches liées aux décès

Après une déclaration de décès, les agents doivent dresser l'acte décès, le transcrire et mettre à jour les livrets de famille. Ils s'occupent aussi du suivi des opérations funéraires soit la saisie et le suivi des mouvements – inhumations, exhumations ou autorisations de travaux – et livrent les autorisations funéraires. L'ensemble de ces actes est ensuite signé par l'élu délégué à l'état civil.

Au-delà du public, le service travaille en collaboration avec les conseillers funéraires des pompes funèbres qui font le lien entre la famille et l'administration afin de faciliter les démarches.

Le service peut aussi être amené à contacter d'autres communes afin de récupérer des actes de naissance ou de s'assurer de l'identité du défunt.

Gestion des cimetières

Le service funéraire supervise la gestion des deux cimetières de la ville : le cimetière du Centre - créé en 1785, qui s'étend sur près de 16 000m² et abrite 3072 concessions - et le cimetière des Eveuses, construit en 1971 sur un terrain de plus de 18 000m² qui accueille 1869 concessions. L'ensemble des documents administratifs se rapportant à ces concessions, et pouvant remonter au 19^{ème} siècle, est en cours d'informatisation par les agents du service.

Ces derniers assurent également le suivi et le renouvellement des concessions dont les contrats peuvent courir sur une durée de 15 à 50 ans. A l'approche de l'échéance, les agents préviennent les familles par courrier afin de leur permettre de renouveler ou non leur contrat. C'est pourquoi, il est important, lorsqu'on est propriétaire d'une concession funéraire, de penser à déclarer auprès du service tout déménagement et de fournir sa nouvelle adresse. Parallèlement, des panneaux sont mis au pied de la sépulture concernée pour informer les proches. Deux ans après la date d'échéance, et si personne ne s'est manifesté, la loi prévoit que la ville puisse effectuer une reprise de concession.

Des plans de gestion à long terme

Pour assurer l'entretien - réfection de nids de poule ou d'allées, problèmes de plomberie..., la restauration du patrimoine funéraire, et la végétalisation des lieux, les agents travaillent en étroite collaboration avec les services techniques et espaces verts de la commune.

Au-delà de cette gestion quotidienne, le service est engagé dans une réflexion au long cours autour de l'aménagement des lieux et de l'espace. Ce dernier est pensé tant en termes de lieux de recueillement qu'en termes de place réservée aux sépultures.

Comme dans de nombreuses communes, les cimetières rambolitains souffrent d'un manque de place. Pour ne pas entraîner une situation de saturation, la ville a dû temporairement geler la possibilité d'acheter des concessions de son vivant et place les demandeurs sur liste d'attente. Afin de pallier cette pénurie, elle travaille sur un projet d'extension du cimetière des Eveuses qui devrait permettre la création de plus de 350 emplacements. Parallèlement, elle s'engage dans une opération de reprise administrative d'envergure des concessions abandonnées dans le cimetière du Centre. Ce dernier verra aussi son site cinéraire – qui accueille donc les cendres du défunt après crémation – étendu, afin de répondre à la demande des usagers. En France, le nombre de crémations est en effet de plus en plus élevé : elle représentait 1% des obsèques en 1980 et dépasse aujourd'hui la barre des 40%.

394
déclarations
de
décès

505
autorisations
de fermeture
de cercueil

233
autorisations de
de crémation

41
renouvellements de
concessions

75
achats de
concessions



1



2



5



6



9



10

- 1 **Conseil Municipal** | jeudi 6 mars et jeudi 10 avril | Salle du conseil
- 2 **3èmes assises du monde combattant et patriotique** | Vendredi 7 mars | Salle Patenôte
- 3 **Soirée de remerciements aux bénévoles de la patinoire** | Vendredi 7 mars | Hippodrome
- 4 **Jeu de piste** | Dimanche 9 mars | Plusieurs quartiers de la ville
- 5 **Réunion de quartier du Secteur 5** | Vendredi 14 mars | Hippodrome
- 6 **Inauguration de la salle Michel GRALL** | Samedi 15 mars | Maison relais / CCAS



- 7** Consultation des habitants pour la requalification du quartier et la création d'une aire de jeux | Samedi 15 mars | Quartier de Groussay
- 8** Grande dictée de Rambouillet | Samedi 15 mars | La Lanterne
- 9** Semi-marathon | Dimanche 16 mars | Départ stade du Vieux Moulin
- 10** Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc | Mercredi 19 mars | Monument aux morts Place André Thome et Jacqueline Thome Patenôte
- 11** Célébration des 120 ans du Rotary | Jeudi 20 mars | Salle du conseil
- 12** Remise du matériel de jardinage dans le cadre du Budget Participatif 2024 | Vendredi 21 mars | Ecole maternelle de la Louvière



13



14



17



18

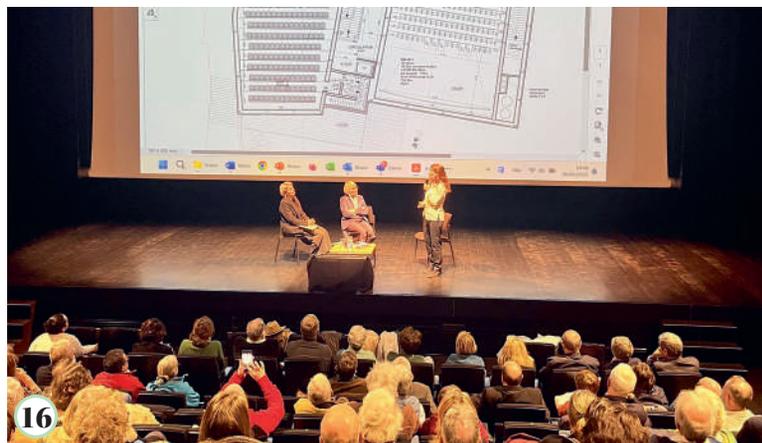


20



21

- 13 Fête de la tonte | Samedi 22 et dimanche 23 mars | Bergerie Nationale
- 14 Accueil des nouveaux arrivants | Samedi 22 mars | Salle du conseil
- 15 Inauguration des aires de jeux dans le cadre du budget participatif | Samedi 22 mars | Rue Dubuc et rue du Muguet
- 16 Réunion d'information sur la construction du nouveau Cinéparadis en centre-ville | Lundi 24 mars | La Lanterne
- 17 Inauguration de la toiture solaire | Vendredi 28 mars 2025 | Ecole Saint-Hubert
- 18 Réunion de quartier Secteur 6 | Samedi 29 mars | Centre de loisirs du château d'eau



 Retrouvez toutes les photos des événements sur le site et les réseaux sociaux de la ville :

 [VilledeRambouillet](#)  [Mairie de Rambouillet](#)

 [@Rambouillet_78](#)

19 Ciné-débat « Les éblouis » | Vendredi 4 avril | Cinéma Mégarama La Lanterne

20 Visite chantiers de voirie | Vendredi 4 avril | Rue du Clos Batant et rue Baumgarth

21 Inauguration Cour nature | Samedi 5 avril | Ecole La Ruche

ACTION SOCIALE :

ZOOM SUR LA PETITE ENFANCE

Rattaché au centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de Rambouillet Territoires, le Pôle petite enfance de la communauté d'agglomération agit dans le cadre d'une convention territoriale globale signée avec la CAF des Yvelines et gère, en délégation de service public, un réseau de 9 micro-crèches ainsi qu'un Relais petite enfance dont les 4 antennes sont réparties sur l'ensemble du territoire. Un maillage territorial de proximité qui garantit un accompagnement des familles, au plus proche de leurs besoins.

Orienter, conseiller et accompagner les parents dans la recherche du mode de garde le plus adapté à leurs besoins ; soutenir la parentalité ; informer et accompagner les assistant(e)s maternel(le)s et gardes d'enfants à domicile sur leurs pratiques professionnelles : telles sont les missions clé du Pole petite enfance de la communauté d'agglomération qui œuvre, par là même, au dynamisme et à l'attractivité du territoire.

Un réseau de de 9 micro-crèches

Rambouillet Territoires gère, en délégation de service public, un réseau de 9 micro-crèches, à destination des habitants des 36 communes de Rambouillet Territoires. Implantées à Clairefontaine-en-Yvelines, La Boissière-école, Orcemont, Raizeux, Rambouillet (2 structures), Sonchamp et, récemment à Cernay-la-ville et Longvilliers, ces micro-crèches proposent un accueil collectif de proximité pour les enfants de la naissance à 4 ans. Chacune d'entre elle, dispose d'une capacité d'accueil allant de 6 à 12 berceaux. Ce réseau de proximité vient compléter les solutions existantes et s'articule en partenariat avec les acteurs du département, les PMI et les mairies. Une équipe dédiée du CIAS accompagne les familles dans leurs démarches, gère les dossiers d'inscription et la délégation de service public des 9 micro-crèches.

Après l'ouverture de deux nouvelles structures en 2023 et 2024, trois projets sont en cours d'élaboration sur les communes de Gazeran, Boinville-le-Gaillard, et Les Bréviaires afin d'augmenter le maillage territorial et répondre au mieux aux demandes des habitants. Ces nouvelles structures s'inscrivent par ailleurs dans des démarches de développement durable avec une ossature en bois et une isolation thermique renforcée.



Micro-crèche de Cernay-la-ville

Le relais petite enfance Rambouillet Territoires – REPERT

Le relais petite enfance de Rambouillet Territoires (REPERT) est un lieu d'information, de rencontre et d'échanges pour les parents de jeunes enfants et les professionnels de l'accueil individuel (assistant(e)s maternel(le)s et gardes d'enfants à domicile). Il dispose de 4 antennes réparties sur le territoire : Rambouillet, Les Essarts-le-roi, Le-Perray-en-Yvelines et Ablis, qui propose des actions délocalisées sur les communes de Saint-Arnoult-en-Yvelines et Bonnelles.

Sous la direction du Pôle petite enfance, les responsables de relais de chaque antenne, qui sont toutes éducatrices de jeunes enfants, proposent des temps d'échange entre assistant(e)s maternel(le)s sur leurs pratiques professionnelles leur permettant ainsi de sortir de l'isolement ressenti par certains mais aussi de les informer sur le cadre d'exercice de leur métier. Des matinées d'éveil sont régulièrement proposés aux enfants dont ils s'occupent. Chaque antenne dispose de sa propre identité adaptée en fonction du public reçu.

Les équipes accompagnent aussi les parents dans la recherche de leur mode de garde individuel, leur fournissant notamment la liste de professionnels agréés établie par le département, et un accompagnement dans les démarches administratives pour être parent-employeur.



REPERT – Antenne de Rambouillet

Un budget sur-mesure pour vous et les prochaines générations

Lors du conseil municipal du 10 avril 2025, vos élus ont voté le nouveau budget de la ville de Rambouillet pour l'année 2025. Je tiens à vous en faire part en toute transparence en vous exposant ses trois grands principes.

Une gestion rigoureuse des finances publiques

Dès le début du mandat, nous avons adopté, en toute responsabilité, une approche de rationalisation des dépenses publiques et poursuivons cette gestion rigoureuse. Deux indicateurs attestent objectivement de la bonne santé de nos finances :

- Le premier est notre épargne nette prévisionnelle, qui s'élève à 4,8 millions d'euros en 2025, un niveau bien supérieur à la moyenne des communes de notre strate, estimée à 3,5 millions d'euros. Cet indicateur, qui correspond à l'épargne brute après déduction des remboursements de dette, démontre notre capacité à autofinancer nos projets sans dépendre exclusivement de l'emprunt.

- Le second est notre capacité de désendettement, actuellement de 4,8 années, qui devrait tomber à 4,3 années en 2026, bien en deçà du seuil recommandé de 10 ans.

La rigueur de notre gestion et les résultats obtenus ont d'ailleurs été salués par la Cour régionale des comptes lors de son dernier audit financier.

Un budget au service du quotidien

Au-delà de simples chiffres comptables et financiers, ce budget reflète l'ADN de notre municipalité : une politique centrée sur l'humain et la proximité. Il vise à prendre soin de votre quotidien, quel que soit votre quartier, votre âge ou vos préoccupations : c'est le budget de tous les Rambolitains.

Ainsi, plus de 2,5 millions d'euros seront investis dans le service public de proximité (culture, jeunesse, éducation, commerce...) et nous poursuivons également le « Plan Voirie » avec 3,8 millions d'euros consacrés à la rénovation de nos routes.

La tranquillité publique reste une priorité avec l'extension du réseau de vidéoprotection et le renforcement des effectifs et des moyens de la Police municipale. En 2025, de nouvelles caméras seront installées et des recrutements viendront compléter nos équipes. Pour votre information, les atteintes à l'intégrité physique ont baissé de 16% sur notre commune rien qu'entre 2023 et 2024. Nous ne laissons rien passer.

Nous attachons aussi une importance particulière à la cohésion entre les Rambolitains. Cela passe par le soutien à notre tissu associatif, les budgets participatifs et la subvention d'investissement pour le futur cinéma du centre-ville, qui ouvrira au printemps 2026. Sans oublier notre engagement social, avec le soutien au CCAS/Maison de l'Accueil et de l'Action Sociale, qui accompagne les personnes en difficulté. Je sais ô combien le contexte actuel est difficile pour beaucoup d'entre vous.

Ces efforts contribuent à la qualité de vie qui vaut d'ailleurs à Rambouillet d'être classée parmi les 500 villes françaises où il fait bon vivre, sur 34 900 communes, selon l'association «Villes et Villages où il fait bon vivre» (16 février 2025). Une fierté dont nous pouvons nous prévaloir collectivement car ce résultat est certes le fait des politiques publiques que nous menons, mais c'est aussi le fruit d'un tissu associatif exceptionnel, de nos artisans et commerçants aux offres de grande qualité, sans compter de l'engagement de chacun d'entre vous pour votre commune.

Une vision responsable et tournée vers l'avenir

Notre gestion ne se limite pas à l'immédiat, elle s'inscrit également dans une perspective durable, notamment en matière environnementale et énergétique. C'est dans cet esprit que j'ai initié le comité de sobriété énergétique avant même la crise énergétique. Son objectif : réduire notre consommation énergétique et intégrer des critères environnementaux dans tous nos projets (rénovation des bâtiments communaux, CLAE, etc.). Depuis le début du mandat, nous avons investi plus de 21 millions d'euros dans la sobriété énergétique, avec des projets phares telle que la réhabilitation des écoles d'Arbouville et Saint-Hubert et la rénovation de l'éclairage public, permettant une réduction de consommation de 68 %. En 2025, nous poursuivons ces efforts avec la finalisation du financement de ce projet et le maintien du développement des circulations douces. Par ailleurs, le projet structurant du pôle multimodal de la gare reste une priorité. Un budget de 650 000 euros y est consacré pour 2025. Nous espérons que la SNCF débutera cette année les travaux du passage souterrain, auxquels la ville contribuera en assurant son embellissement et sa sécurité, notamment avec l'installation de trois caméras de vidéoprotection.

Comment parler d'avenir sans évoquer l'éducation de nos enfants ?

Au-delà des actions en faveur du civisme et de l'engagement (Passeport du civisme, Conseil municipal des jeunes), nous poursuivons le « Plan écoles » pour améliorer le confort des élèves. En 2025, près de 2,7 millions d'euros seront consacrés aux écoles. Parmi les principales opérations : l'École de la Ruhe (réfection complète de la couverture, zinguerie et isolation, 400 000 €), l'École de la Gommerie (rénovation de la toiture, phase 2 de la cour nature, installation d'un portail de service, 435 000 €), l'École maternelle Les Jardins (remplacement des menuiseries extérieures, 200 000 €). D'autres établissements seront également concernés : Vieil Orme, Gambetta, maternelle du Bel-Air... Ce « Plan Ecoles » vise à améliorer le confort de nos bouts de chou et du personnel tout en inscrivant nos écoles vers les décennies à venir.

Gestion rigoureuse, amélioration du cadre de vie et vision tournée vers l'avenir : ce budget, voté en conseil municipal, place votre bien-être au cœur de nos actions, aujourd'hui et pour demain, en toute responsabilité. Car s'il y'a bien un cap que l'ensemble des élus de la Nation doivent poursuivre, c'est celui de la responsabilité pour faire honneur à la démocratie.



Véronique Matillon
Maire

 @VMatillon
 v_matillon
 Véronique Matillon

Cette année 2025 est marquée par un budget à la fois volontaire et responsable.



Thomas Gourlan
thomas.gourlan@rambouillet.fr

C'est un budget volontaire car ambitieux ; plus de vingt millions d'euros d'investissements sont inscrits afin d'améliorer notre cadre de vie ramboliteain. C'est l'ambition de notre majorité municipale qui se traduit ici, ambition que nous portons depuis le début du mandat de pérenniser notre plan d'investissements malgré les chocs majeurs que nous avons connus, le COVID, la crise énergétique, les aléas de la politique nationale. Nous agissons pour améliorer les conditions de circulation, ainsi que la sécurité des usagers. Nous rénovons année après année l'ensemble de nos écoles. Nous inaugurons dans quelques jours le CLAE à la Clairière. Les travaux du cinéma ont commencé. Nous continuons à investir pour réduire l'empreinte carbone de notre commune par exemple au travers de la toiture solaire de l'école Saint-Hubert et la fin du renouvellement de l'éclairage public.

Tous ces investissements se font tout en continuant à mener, avec détermination, le soutien à l'ensemble des forces vives de notre commune. Nous consacrons plus d'un million d'euros de subventions aux associations. Nous pérennisons le budget de l'action sociale, afin d'aider les plus démunis. Nous conservons un haut niveau de service public. Pour résumer, nous répondons aux attentes essentielles des Rambolitains.

Maintenant, il s'agit d'anticiper car gouverner, c'est prévoir. La bonne santé financière de notre commune, saluée par la cour régionale des comptes, nous permet de financer ces investissements mais aussi de se préparer à assumer la contribution que l'État demandera aux collectivités pour redresser ses comptes. L'endettement de notre pays est tel qu'il est inévitable que, dans les prochaines années, nous soyons tous mis à contribution. Il en va de la souveraineté de notre pays. Nous avons anticipé cela par la gestion prudente de nos dépenses de fonctionnement et l'effort consenti par nous tous. Ainsi, la municipalité aura les marges de manœuvre nécessaires pour assumer cet effort tout en sanctuarisant nos grands projets. Nous étudierons avec attention les grandes lignes du projet de loi de finances 2026 et particulièrement le volet consacré aux collectivités territoriales afin de permettre à la prochaine équipe la préparation du budget 2026 dans les meilleures conditions.

En somme, en responsabilité, nous préservons la capacité à continuer d'agir, pour nous tous, dans les prochaines années.

Généralités RAMBOUILLET



Gilles Schmidt

Budget 2025 l'intérêt général à cœur

Lors du conseil municipal du mois d'avril, la majorité de notre groupe a voté le budget primitif 2025. Ce vote a été un **vote d'encouragement**, qui traduit notre volonté de prendre toutes nos responsabilités et d'accompagner la municipalité dans la poursuite de ses efforts sur cette thématique budgétaire, tout en restant pleinement attentifs aux améliorations encore nécessaires.

Notre vote favorable s'inscrit dans une **démarche de soutien exigeant**, fondée sur l'ambition d'un pilotage budgétaire plus rigoureux, plus lisible et mieux aligné sur les grands enjeux de notre territoire.

Nous défendons une gestion des finances locales responsable, durable, en cohérence avec les attentes légitimes des Rambolitaines et des Rambolitains en termes d'efficacité des politiques publiques.

Il convient de souligner **la prise en compte de plusieurs de nos recommandations**, émises en commission ou lors d'échanges précédents. Cette évolution va dans le bon sens, même si des efforts restent nécessaires pour aller plus loin, en particulier sur les volets structurels de la gestion municipale. Nous resterons donc pleinement mobilisés quant à la mise en œuvre effective des améliorations attendues.

Nous notons également plusieurs signes encourageants dont la confirmation de ne pas augmenter les impôts en

2025, ce qui était pour nous une ligne rouge à ne pas franchir. Une dette maîtrisée nécessaire pour préparer l'avenir dans un contexte national et international plus que incertain. Une dynamique d'investissement, le tout dans un contexte favorable en partie due par la baisse des coûts énergétiques.

Toutefois, certaines **orientations** sont à renforcer et à consolider dans la durée ; pour la transition écologique, avec des actions fléchées vers l'énergie, les mobilités douces et la préservation des ressources ; le soutien aux services publics de proximité ; et une attention accrue à la participation citoyenne.

Cependant, ce vote ne signifie pas un blanc-seing. Il reste des marges de progression sur plusieurs axes : une meilleure lisibilité des choix budgétaires, une plus grande transparence dans l'évaluation des politiques publiques et un effort renforcé sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Nous serons donc attentifs à ce que ces points soient abordés dans les prochains mois.

En votant « Pour », nous avons fait le choix d'un **dialogue constructif**, d'un engagement responsable et d'un suivi vigilant au service de l'intérêt général



Hélène Duplaix



Michel Lhemery

Le Groupe "GÉNÉRATIONS RAMBOUILLET"

- gilles.schmidt@rambouillet.fr
- helene.duplaix@rambouillet.fr
- michel.lhemery@rambouillet.fr



David Jutier



France Desmet



Alain Poulet



Mélanie Sordon



Jean-Luc Bernard



Marie-Anne Polo
de Beaulieu

Lors du conseil municipal du 10 avril, à nouveau, nous n'avons pas voté le budget car nous regrettons que la notion de « budget vert », ne soit pas prise en compte, malgré son obligation, afin de mesurer l'impact du budget sur la transition écologique. Cette annexe permet de valoriser les choix d'investissement réalisés qui ont un impact positif sur l'environnement et, ainsi, de faciliter une planification écologique.

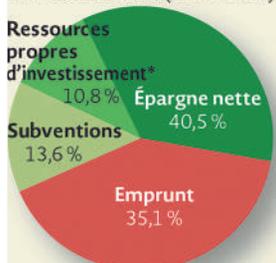
De plus, le produit fiscal de la taxe foncière sur les propriétés bâties est de 1 130 €/habitant pour Rambouillet contre 718 €/habitant pour la moyenne des communes de même importance. Comment pouvons-nous, avec cette fiscalité, espérer faire venir de jeunes actifs ?

En même temps, les dépenses des services progressent de + 5,5 %. Ce serait notamment à cause du contrat de restauration collective Sodexo. Nous rappelons que dans notre programme nous prônions la gestion de la cuisine centrale en régie municipale.

Dans le budget, il est précisé que le niveau d'investissement sur la période 2020/2026 n'est permis que par les prélèvements sur les réserves financières. La démarche de recherche d'économies devra se poursuivre pour maintenir une épargne nette supérieure à 4,5 M€ dans les années à venir, afin de dégager des marges de manœuvre pour l'investissement. Là aussi nous regrettons qu'il ait fallu attendre une crise énergétique majeure pour réaliser qu'il fallait faire des économies. Sommes-nous sûrs que des perspectives énergétiques et des stratégies économiques soient étudiées pour nous prémunir des effets de l'augmentation prévisible du coût de l'énergie ?

Le prélèvement annuel de solidarité, dit prélèvement SRU, dont le montant 2023 a été limité à 109 000€ est passé à 300 000 € à partir de 2024. Il est corrélé au pourcentage de logements locatifs sociaux dans notre commune : 21,56 % en 2022 alors qu'il faut atteindre 25 %. Là aussi, nous regrettons la très faible politique de développement des logements sociaux sur la période 2000 – 2020. Par conséquent, les pénalités deviennent de plus en plus importantes. De plus, nous manquons de logements pour des jeunes actifs ; qui doivent partir s'installer en Eure-et-Loir.

Financement des dépenses d'investissement (2020-2024)



* y compris les produits de cession : le Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée et la taxe locale d'équipement, etc.

Le graphique ci-contre montre que le financement des dépenses d'investissement dépend en partie de subventions de plus en plus difficiles à obtenir et que nous empruntons de manière conséquente alors que les taux ne vont pas aller à la baisse, vue la situation internationale. Ne devons-nous pas, à partir de ces chiffres, mieux rééquilibrer nos sources de financement ?

De plus, nos dépenses devraient être réparties au mieux. Nous nous étonnons que le projet du Centre de Loisirs

de l'école de Clairbois de la Clairière a un budget supplémentaire pour 2025 de 2 459 920 €. Le coût total de cette réfection s'élève à 12 552 394 € ce qui est pharaonique.

Nous remarquons que le « plan voirie et végétalisation » pour un budget de 3 774 025 € correspond surtout à la réfection des voiries sans l'ombre d'une amélioration des rues. **Dans ces réfections y-a-t-il une politique de prise en compte de toutes les mobilités et de végétalisation pour diminuer l'impact du changement climatique ?**

Nous notons que des projets qui devaient voir le jour, durant cette mandature comme le pôle Gare, le pôle polyvalent (socio-culturel sportif) de la Louvière, l'aménagement place de l'Europe et de la place de la Libération ainsi que la maison de quartier du Bel-Air ont totalement disparu. Mais en même temps, nous voyons apparaître des crédits pour la mise en œuvre d'une maison des associations à la Clairière pour 800 000 €, quartier champion des investissements 2020-2025.

Ce budget n'esquisse aucune piste afin de se désengager des énergies fossiles dans les quelques 100 bâtiments publics de la ville. Nous renouvelons notre souhait d'avoir des lignes budgétaires spécifiques pour les actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de l'efficacité énergétique, et l'adaptation au changement climatique. Cela permet aux Rambouillains.e.s, de mieux connaître les investissements que nous devons faire pour entretenir le parc immobilier afin de réduire son impact climatique en s'appuyant sur des solutions innovantes et sur des ressources naturelles (chauffage au bois, énergie solaire, géothermie...) et réduire nos coûts de fonctionnement.

Encore une fois, nous constatons que la prise en compte du dérèglement climatique n'a pas de ligne budgétaire. Il nous est rétorqué que le changement de l'éclairage public participe à la transition écologique, certes, mais il aurait dû être fait bien plus tôt (il était déjà évoqué en 2012) et pas sous la contrainte des règlements. Pour faire face au dérèglement climatique, il faut donc aller beaucoup plus loin avec une planification pour 2030, fondée sur une évolution programmée du bilan carbone que nous n'avons plus sur notre commune depuis 2011. De plus, il est indispensable d'avoir une politique à long terme pour protéger la qualité de notre eau et de notre air.

Il est donc temps de réétudier notre politique d'investissement et de fonctionnement afin de s'assurer que nous ne soyons pas obligés à nouveau en 2027 d'engager une hausse brutale des taux d'imposition.

À notre niveau local, il est de notre devoir d'inclure le dérèglement climatique dans toutes nos décisions budgétaires et faire un bilan carbone annuel de ces actions. Nous ne sommes pas les seuls à plaider dans ce sens, la chambre régionale des comptes a déjà envoyé à notre municipalité un rappel à l'ordre à ce sujet en avril 2022 : « Elle gagnerait notamment à actualiser son bilan carbone datant de 2011 et à l'enrichir d'un plan de transition ».

A decorative border at the top of the poster features several stylized flowers in blue, red, and yellow, each with a black ladybug on its petals. The background of the entire poster is a photograph of people's feet sticking up from a grassy field.

Un week-end ^{les} pieds dans l'herbe!

3^{ème} édition 2025

Activités ludiques, concert, restauration

Samedi 14 juin de 15h à 23h

Dimanche 15 juin de 13h à 18h

Parc du centre de loisirs du château d'eau
Rue du château d'eau

